VOL. XLIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 7 JANVIER 1914 — No. 10

ABONNEMENTS
Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.... 10 cents
Chaque insertion subséquente 5 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIME
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. [illegible]
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie doivent être adressées :
LE MANITOBA
43 Avenue Provencher
Saint-Boniface, Manitoba.
Téléphone: Main [illegible].

LA REPONSE QUI S'IMPOSE

Il fallait s'attendre à voir la Commission Scolaire de Winnipeg repousser encore une fois la demande des catholiques. La Commission Scolaire avait décidé, il y a de longs mois, de ne pas faire d'arrangement sous prétexte que la loi ne le lui permet pas. Sa réponse d'il y a huit jours à la lettre du docteur McKenty n'est que la réaffirmation de cette attitude négative.

Nous avons déjà donné notre avis là-dessus. Nous avons toujours prétendu, et nous prétendons encore, que l'Acte des Ecoles Publiques, en son état actuel, autorise la Commission à prendre à sa charge les écoles catholiques; et si l'arrangement ne se fait pas, il faut s'en prendre non pas à la loi, mais aux volontés, qui sont d'une obstination stupéfiante dans l'injustice et *l'illégalité*.

Car, en fin de compte, il ne s'agit pas tant ici d'une question de programmes scolaires comme d'une question de *droit*. Quand les catholiques de Winnipeg réclament des maîtres catholiques, l'enseignement religieux, des octrois publics, ils ne demandent pas l'aumône, ils ne *quêtent* pas. Ils ne demandent que la restauration, partielle et imparfaite, de ce que la Constitution du pays leur accorde.

Les longues déclamations qu'on nous corne dans les oreilles sur *l'unité nationale*, sur le *canadianisme intégral*, sur *le progrès et l'avancement du pays*, sont des histoires à dormir debout. Ce sont des prétextes pour persévérer dans la persécution; ce sont, chez quelques-uns, comme M. Norris et le *Free Press*, des moyens de soulever le fanatisme dans le but d'arriver au pouvoir.

Est-on moins bons Canadiens à Halifax qu'à Winnipeg parce que les protestants d'Halifax montrent quelque déférence pour leurs concitoyens catholiques dans l'administration des lois scolaires ?

Met-on l'unité nationale en danger au Nouveau Brunswick parce que les Sœurs y enseignent en costume religieux dans certaines écoles subventionnées par l'Etat ?

Et qu'on demande aux protestants de Québec de renoncer à leurs écoles séparées pour assurer l'homogénéité de l'enseignement dans cette province ! Vous entendez d'ici la réponse—et l'écho qui s'en prolongerait dans toutes les provinces de la Confédération.

Avec ces théories outrées sur l'unification, il faudrait ne faire partout dans l'empire anglais que des écoles exclusivement anglaises et protestantes. Allez prêcher cette doctrine non-seulement aux catholiques irlandais, canadiens-français ou ruthènes de cette province, mais aux centaines de religions et de nationalités de l'empire, et vous verrez comme vous serez bien reçus !

La vraie manière de traiter ces questions c'est de donner à chacun *son droit, son dû, son acquit*. Ça vaut mieux que de dogmatiser, débiter des sentences et poser des axiômes sur la façon d'édifier les nations. Il faut sourire malgré soi quand on entend tous ces professeurs d'économie sociale. Nous ne savions pas que nous possédions au Manitoba tant de Solons ! Nous ne savions pas que nous possédions tant de conducteurs de peuples, tant et de si savants architectes du temple national !

Se laissera leurrer ou effrayer qui voudra. Pour nous, nous regrettons de dire à la Commission Scolaire de Winnipeg, à M. Norris, au *Free Press*, et à tous ceux qui nous font des misères, que nous n'acceptons pas comme définitive et bien-fondée la réponse qu'on vient de faire à la lettre du docteur McKenty.

Il faut continuer la lutte; la continuer sur le terrain où les catholiques l'ont placée. Se soumettre à la suggestion du *Free Press* d'accepter enfin l'école publique sous le prétexte que l'école confessionnelle est incompatible avec l'unité canadienne, ce serait faire un aveu qui mentirait à la vérité historique et à toutes nos conceptions en matière d'éducation; ce serait le reniement d'un long passé de résistance louable; ce serait l'anéantissement volontaire de toutes nos espérances.

Il faut continuer d'exiger les octrois publics pour des écoles où l'on enseignera la religion et où le costume de nos religieux et de nos religieuses sera autorisé.

Nous nous accordons tous, d'ailleurs, sur ce point capital : tous les enfants de ce pays, à quelque religion ou nationalité qu'ils appartiennent, doivent apprendre l'anglais, l'histoire d'Angleterre, la loyauté à la couronne, au drapeau et aux institutions britanniques. Mais qu'on leur apprenne aussi à pratiquer leur religion et à parler leur langue.

Le temps et des lois de prudence et de liberté accompliront, mieux que la bousculade et des lois arbitraires, les fusions nécessaires ou inévitables. Quant aux autres fusions, les fusions injustes, elles ne s'accompliront pas facilement, on peut en prendre la parole des cent mille catholiques de cette province. Le catholicisme a prouvé sa robustesse, on ne l'éteindra pas comme on éteint une bougie. Quant aux langues, certaines langues au moins, il est inutile d'essayer de les supprimer. Vouloir faire par exemple, du Français un Anglais, ou de l'Anglais un Français, c'est tout bonnement de l'utopie—du rêve creux.

Lord Dufferin avait dans son temps donné son opinion sur cette opportunité de laisser aux diverses races du Canada leur entité particulière. Cet Anglais, qui valait bien M. Norris et le *Free Press*, voyant dans la légitime liberté des races des éléments de sécurité, de grandeur et de beauté pour la nation canadienne. M. Norris et le *Free Press* professent une autre théorie: c'est de jeter violemment et pêle-mêle toutes les races, toutes les langues, toutes les traditions et toutes les religions dans un seul entonnoir et de tourner ensuite la manivelle. Ce broyage, véritable procédé de haute charcuterie, est, paraît-il, la seule méthode de fabriquer des Canadiens capables, d'assurer au pays l'unité nationale, le progrès et la prospérité.

Il paraît inutile d'argumenter beaucoup plus longtemps avec ces messieurs, qui prétendent nous paver la voie du succès en faisant l'assaut de nos droits religieux et nationaux.

A toutes ces invites à une déshonorante capitulation, à toutes ces menaces de suppression il n'y a qu'une réponse qui sera comprise : notre vote. Ce sera plus éloquent et plus convaincant que les plus longs et les plus irréfutables plaidoyers.

N. B.

Notes Politiques

Sir James P. Whitney, premier ministre d'Ontario, est gravement malade à New-York. Les dépêches disent même qu'il est en danger de mort.

* * *

H. D. Mewhirter, cultivateur et homme d'affaires, de Dugald, sera candidat contre M. D. A. Ross, aux prochaines élections provinciales dans le comté de Springfield.

* * *

La session fédérale commencera le 15 janvier à Ottawa.

LE R. P. GASCON

Un de nos vieux et chers missionnaires qui vient de disparaître. Le révérend Père Gascon, O.M.I., est mort samedi matin au Juniorat de Saint-Boniface; il avait quatre-vingt-sept ans, et avait vu le jour à Ste-Anne des Plaines, près Montréal. Le vieil oblat défunt faisait partie de la pléiade héroïque et illustre des pionniers de la foi dans le Nord-Ouest canadien. Pendant trente ans il évangélisa les sauvages sur la rivière Mackenzie et au Grand Lac des Esclaves.

A ces rudes travaux il contracta une maladie qui le força, il y a environ quinze ans à prendre du repos. Ses supérieurs l'envoyèrent d'abord à Edmonton, puis à Saint-Boniface, où il expira samedi entouré de ses frères en religion. La veille de sa mort il avait reçu la visite de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

Les funérailles ont eu lieu lundi à la cathédrale et les restes du Révérend Père Gascon reposent maintenant dans le cimetière de Saint-Charles.

Les Décorations du Nouvel An

Sir Douglas Cameron

Parmi les décorés du 1er janvier, il nous fait plaisir de mentionner Son Honneur le lieutenant-gouverneur du Manitoba, M. D. C. Cameron, qui a été fait commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges. Il faut dire maintenant: Sir Douglas Cameron; Lady Cameron. Nous présentons toutes nos félicitations aux hôtes de la maison gubernatoriale.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et l'honorable M. Archambault, juge-en-chef de la cour du Banc du Roi, à Québec, ont aussi été l'objet des faveurs royales. Sir François Langelier a été fait commandeur de l'Ordre de Saint Michel et de Saint Georges, et l'honorable M. Archambault, chevalier.

Notre confrère de *l'Evénement* fait la remarque suivante, au sujet de ces titres honorifiques:

"Comme on le sait, le gouverneur du Canada en conseil a son mot à dire dans l'octroi des honneurs royaux qui marquent chaque commencement d'année et la fête de nos gracieux souverains. Il convient d'ajouter que, le plus souvent, le Roi tient compte des recommandations de ses ministres coloniaux dans la dispensation de ses titres aux citoyens marquants de l'empire anglais. Il convient donc de remarquer avec quelle impartialité le gouvernement canadien s'emploie à faire reconnaître le mérite de nos concitoyens, et avec quelle réserve de bon goût il évite de faire pleuvoir sur ses membres les brevets les plus enviés. Aucun des collègues de l'honorable M. Borden n'a de titre à porter ni ne semble en désirer aucun."

Les compagnies de chemins de fer se déclarent satisfaites du nombre de billets qu'elles ont vendus pendant la période des fêtes; encore une nouvelle preuve que, après tout, l'argent n'est pas aussi rare qu'on l'a cru.

Le Vieux Calendrier

Connaissez-vous rien de navrant comme le vieil almanach noirci, fripé, maussade à regarder? Pour quelques jours marqués du caillou blanc, que de jours de deuil il a comptés ! Que d'amertumes, de découragements, de fatigues, d'inquiétudes, d'efforts, il a contenus !

L'autre est là, tout battant neuf, candide comme l'année vierge dont il porte le millésime, frais encore comme l'aube naissante, plein d'illusions, de promesses, d'espoirs, de sourires, de projets. Vous l'accrochez près de votre bureau, dans ce cabinet dont il va régler le travail. Et déjà, je vous vois, vous l'avez repris, vous regardez ces colonnes régulières comme on regarde la route sur laquelle on doit s'aventurer.

A toutes les époques, chez toutes les nations, l'homme a éprouvé des sentiments analogues devant le renouvellement de l'année. Nous gaspillons sans réfléchir les minutes, les heures, les jours, puis, devant le total, nous faisons la grimace que fait le prodigue devant l'addition. Nous allons, insouciants et légers, dans notre voyage sur la terre, sans même parfois nous apercevoir que le soleil qui se couche à l'horizon nous fait plus Ygé d'une journée. Soudain, une borne militaire se dresse devant nous et nous nous arrêtons surpris: nous regardons autour de nous et nous murmurons: où sommes-nous ?

Ce recueillement ne dure qu'un instant sans doute. La foi dans l'avenir reprend vite le dessus ; nous sondons d'un œil presque joyeux ces chemins qui n'ont pas été foulés encore nous croyons qu'ils nous mèneront aux régions enchantées. Rêves de liberté et de justice, rêves de félicité pour les autres et pour soi, idéal réalisé, tout n'est-il pas là, derrière cette brume légère ? En avant !

En avant ! Salut à l'année nouvelle ! Ce cri, tous les peuples l'ont répété, dans les idiomes les plus divers, depuis que le monde est monde.

Dans l'Egypte mystérieuse, les cérémonies du renouvellement de l'année avaient un caractère exclusivement hiératique.

C'est au solstice d'hvier qu'Isis, qui s'était mise en route pour savoir des nouvelles de son mari, avait retrouvé le corps d'Osiris, mis à mort par Typhon, le génie du Mal qu'Horus, fils d'Osiris, avait fini par vaincre.

Au solstice d'été, qui équivalait à notre Jour de l'An, on célébrait à la fois la fête pour le retour d'Isis et pour le premier signe de la crue du Nil. Les bas-reliefs de Denderah nous font assister aux processions qui avaient lieu à cette occasion.

Athènes aait la fête de Chronos, le *vieux père des âges*, comme le nomme Hésiode, et dans cette semaine, consacrée aux solennités qu'on appelait les *Chronies*, c'était un usage, dit Macrobe, de passer le maître traitait à table ses esclaves. jour en joyeux festins. Chaque

A Rome, le Jour de l'An présentait un exceptionnel éclat. C'était Janus, le symbolique Janus aux deux visages, l'un tourné vers le Passé, l'autre vers l'Avenir; Janus tenant en main les clefs qui devaient ouvrir la nouvelle série de jours, qui personnifiait cette date solennelle. Le premier mois, *januarius*, était sous son invocation. On allait adorer le dieu de l'année nouvelle dans ce temple qu'Auguste fit fermer. C'était à cette époque que les consuls entraient en charge; après avoir consulté les Augures, ils revêtaient la robe blanche et, montés sur un cheval blanc, lis se rendaient au Capitole pour y prier les divinités protectrices de Rome.

Les citoyens s'offraient des cadeaux qui, d'abord, furent des branches d'arbres cueillies dans le bois de la déesse Strenua (de là l'origine du mot étrenne); plus tard, des gâteaux et des figues sèches; en fin, des présents plus ou moins riches, suivant la fortune de chacun.

On échangeait des petites lampes de terre ou de bronze que surmontait l'image de la Victoire, ou bien de ces médaillons de terre cuite qui se vendaient dans les rues en même temps que les poupées, dans ce jours dits les *Sigillaires*, qui ressemblaient beaucoup à notre semaine des petites baraques.

Caylus a reproduit quelques-uns de ces médaillons, qui portent l'inscription: *Annum novum faustem felicem tibi*. Ne sont-ce point là de véritables cartes de visite qui, plus durables que les nôtres, ont traversé les siècles pour venir nous raconter un épisode de la vie romaine ?

C'est à cette époque également qu'on célébrait les Saturnales. Le joug si dur qui pesait sur l'esclave et que le christianisme seul a pu rompre, se détendait pendant quelques heures. L'esclave était libre pendant un jour, et, sans craindre la piscine où couraient les murènes ou les affres de l'ergastule, il osait dire la vérité à son maître, pendant que, par les rues, couraient des bandes d'enfants criant: *"Io Saturnalia !"*

Le Jour de l'An qui, à Rome, grâce à l'organisation des chefs de *gens*, protecteurs de clients innombrables, avait un caractère exclusivement social, offrait dans les Gaules une physionomie toute différente.

C'était là véritablement une fête de la Nature. Les Druides, la veille, s'étaient retirés au fond des forêts impénétrables à d'autres qu'aux initiés; ils avaient de leur faucille d'or coupé le gui sacré. Quand ils revenaient, montrant à tous le rameau divin, des transports de joie éclataient.

C'était au Gaulois surtout, au Gaulois naïf, épris de l'inconnu, avide d'aventures, que cette année nouvelle parlait éloquemment. Ce peuple, plein de sève, avait comme l'instinct des prodigieuses destinées qu'il devait remplir et, dans chaque année recommençante, il saluait l'Avenir qu'il sentait confusément lui être promis.

Ce qui est intéressant, au point de vue de la durée des institutions, c'est de constater combien cette tradition du gui sacré, représentant l'année nouvelle, s'est perpétuée vivace et respectée à travers le Moyen Age.

Dès que le christianisme fut introduit dans les Gaules, les grandes solennités liturgiques prirent naturellement le pas sur les souvenirs de la religion druidique. Noël, l'Epiphanie, Pâques, devinrent les dates solennelles de l'année. C'est à Noël d'abord, puis à Pâques que commença longtemps l'année, et c'est à l'édit rendu par Charles IX, en 1563, que remonte seulement l'usage de compter les jours à partir du 1er ja3nvier.

Malgré tout, la tradition du 1er janvier gaulois s'était perpétuée quand même. Toutes les chansons populaires relatives aux étrennes portent des noms qui rappellent la distribution du gui aux ancêtres ; elles s'appellent, selon les pays, *guillenhem, laguilamen, aguignetes, aguilanes, guillannes*, etc.

Donnez-nous nos aguignètes
Dans le panier que voicy.

chantaient les enfants, en Normandie, en allant de porte en porte demander quelque friandise ou quelque jouet.

Dans l'Orléanais, le premier couplet de la chanson des étrennes débute ainsi :

Voici la Saint-Vincent qui vient,
Donnez-nous joyeusement,
Voici la Saint-Vincent qui vient,
Par la sangoine !
Donnez-nous joyeusement
La guillane !

En Poitou et dans la Saintonge, c'est le *guillaneu*.

Messieurs et mesdames,
De cete maison
Ouvrez-nous la porte,
Nous vous saluerons ;
Notre guillaneu
Nous vous demanderons.

Au gui l'an neuf, répéterons-nous avec no sancêtres. Aussi bien, on ne serait guère écouté en parlant aux lecteurs d'autre chose que du Jour de l'An. Demain, chacun fera ses courses et ses visites, puis se reposera un peu et profitera de cette détente qui suit le 1er janvier. La vie reprendra son train-train ordinaire, et l'on regardera en face cette année..., qui semble grosse d'éventualités redoutables, à l'intérieur, et, à l'extérieur, de menaces à peine voilées..

EDOUARD DRUMONT.

LE SANG GAULOIS

XI

LA MORT DE BAYARD

(1524)

C'est en pleine bataille de Romagnano, à la retraite de Pavie, que le bon chevalier sans peur et sans reproche tomba blessé à mort, l'échine brisée par un coup d'arquebuse reçu au côté droit.

Ce fut un rude coup pour l'armée, lorsqu'elle apprit que le brave des braves, le pûr des pûrs avait reçu le coup fatal.

"Jésus, mon Dieu ! je suis mort," s'était-il écrié au moment de sa chute, et, comme on voulait l'emporter, le tirer de la mêlée, il refusa.

"Non !.... Non !.... Près de mourir, je me garderai bien de tourner le dos à l'ennemi pour la première fois."

Et, d'une voix éteinte, il ordonne la charge, et se fait déposer, face à l'ennemi, au pied d'un arbre.

A défaut de croix, il embrasse celle de son épée, la fait piquer en terre, devant lui, puis il s'évanouit.

Il se voit à Marignan, après la bataille, et c'est bien son roi François Ier qui est là devant lui, et qui, s'agenouillant, lui demande de le faire chevalier. Il refuse, accablé par cet honneur sans précédent. Mais le roi lui dit: "Fais selon mon vouloir et mon commandement."

Alors, du plat de son épée, Bayard frappe trois fois le cou de son souverain, à genoux devant lui, et lui dit, d'une voix tremblante d'émotion :

"Sire, autant vaille que si c'était Roland ou Olivier, Godefroi ou Baudoin, son frère, vous êtes chevalier."

Puis, à son épée, la baisant :

"Tu es bien heureuse, mon épée, d'avoir, à un si vertueux et puissant roi, donné l'ordre de chevalerie ! Tu seras moult bien comme relique gardée et sur toutes autres honorée."

Soudain son rêve se brouille. Il revoit ses ancêtres, appelés *Ecarlates de la noblesse*, qui lui sourient fièrement. C'est toute une lignée de preux qui toujours eurent meilleur soin de leur honneur que de leur vie." Puis c'est toute sa carrière qui se retrace devant ses yeux: il se voit manœuvrant brillamment son cheval devant Charles VIII, alors qu'il est encore jeune page; puis c'est à travers sa vie faits d'armes sur faits d'armes. A Mezières, il sauve la France. On désespère de prendre la ville. "Sire, écrit-il au roi, il n'y a point de places faibles où il y a des gens de cœur pour les défendre," et, comme il est sommé de se rendre, il répond aux Impériaux: "Je ne sortirai de cette ville que quand j'aurai mis dans les fossés une telle multitude de corps morts, qu'ils fassent un pont pour moi et mes gens."

Il défend seul contre toute une armée le pont de Garigliano.

Le voilà bien le Sang Gaulois, le sang qui coule dans nos veines ! Nous pouvons en être fier; nous n'avons pas à en avoir honte.

* * *

Mais ces visions se brouillent, Bayard revient à lui; il ouvre lentement ses yeux. Il n'est plus seul. De nombreux chevaliers l'entourent, parmi lesquels il reconnaît des chefs espagnols, dont le marquis de Pescaire, qui lui dit :

"Plût à Dieu, gentil seigneur de Bayard, qu'il n'en eût coûté une carte de sang et que, sans mourir, je ne dusse manger chair de deux ans, mais que je vous tinsse en bonne santé mon prisonnier ! Car, par le traitement que je vous ferais, vous apprendriez combien j'ai estimé la haute prouesse qui était en vous."

Bayard refusant d'être transporté en quelque logis voisin, demeura étendu au pied de son arbre, les mains jointes, en prières, tandis que le marquis de Pescaire faisait tendre un pavillon au-dessus du blessé qu'on étendit sur un lit de camp. Puis, tristement, il se remit en selle, et s'éloigna à la tête de ses cavaliers en disant:

"La France ne sait pas tout ce qu'elle perd aujourd'hui en ce bon chevalier !"

Ensuite, ne sachant s'il rêvait encore, Bayard vit comme à travers un brouillard d'or, le défilé devant lui, de l'armée espagnole toute entière, et, "il n'y eut galant homme qui ne s'arrêtat pour voir et saluer le glorieux moribond."

Ainsi mourut ce brave, ce Gaulois au sang pûr parmi les plus pûrs.

Encore une fois nous n'avons pas à rougir de notre filiation avec de tels hommes. Que les autres races nous en montrent donc un catalogue aussi complet et aussi riche!

F. DENISET.

Le Téléphone Etat

L'honorable Dr Montague, ministre des Travaux Publics et des Téléphones, a déposé le rapport de son département sur la table, lundi soir.

Le Téléphone a un surplus de $329.84. Les recettes se montent à $58,770.71 et les dépenses à $58,-440.87.

Ce surplus n'est pas considérable, mais on se rappelle les difficultés qu'on découvrit dans l'administration de ce service public il y a quelques années. L'opposition prédisait dans le temps un désastre et un déficit permanent. Le gouvernement a su étendre le réseau du téléphone partout dans la campagne sans charger aucunement le budget de la province. Cette heureuse situation ne peut que s'améliorer parce que les méthodes adoptées après l'enquête d'y il y a trois ans sont maintenant éprouvées.

Collège de Saint-Boniface

EXAMENS UNIVERSITAIRES

Les élèves des quatre classes supérieures du collège se sont présentés aux examens universitaires pour le premier semestre.

Les philosophes des deux années au nombre de onze sont sortis indemnes de la lutte et plusieurs ont brillé en première classe. Noblesse oblige. Les finissants ont fait bonne figure dans la philosophie comme dans les sciences.

La classe de rhétorique s'en est tirée sans dépasser la moyenne de l'université. Elle se propose de lever plus haut son drapeau à l'examen final du mois d'avril.

La classe de Belles-Lettres s'est distinguée. On peut en juger par les chiffres suivants qui montrent combien sont sévères les examens de l'université.—Il y avait dans cette classe, en tout, à l'université 172 élèves avec lesquels concouraient ceux du collège au nombre de treize. Or 92, sur ces 172 ont manqué une ou plusieurs matières, 80 seulement sont passés clair et net, sans aucune matière à reprendre.—Mais, sur les treize du collège, un seul a manqué une matière. Les douze autres sont passés, haut la main. S'ils n'avaient pas mieux réussi que leurs confrères des autres collèges, six d'entre eux eussent été coulés.

Leur moyenne de succès est donc six fois plus élevée que celle de l'ensemble universitaire.

Les élèves du collège méritent donc des félicitations et des encouragements. Qu'ils se remettent à l'ouvrage avec énergie pour le second semestre, et à la fin de l'année scolaire ils feront une belle moisson de palmes universitaires.

L'Honorable George Lawrence, ministre de l'Agriculture, vient d'exposer au *Free Press*, sur demande, ses vues sur l'état actuel de la province au point de vue agricole. Le ministre de l'Agriculture se réjouit de ce que la récolte de blé ait été si abondante cette année. Il fait remarquer que la culture mixte a fait des progrès énormes. Il dit que tout est en ordre dans la campagne pour faire de l'année 1914 un grand succès.

REVUE DE LA PRESSE

"AUX CANADIENNES"

(*La Presse*)

Sous ce titre, Laure Conan vient de publier une brochure où elle invite les femmes du pays à s'enroler dans la campagne sociale entreprise pour conjurer le fléau de l'intempérance. L'auteur y affirme que l'intempérance a fait plus de victimes, plus de ravages que la peste, la famine, la guerre et tous les fléaux réunis. Le peuple canadien sera sobre si les femmes le veulent, répète Laure Conan, qui donne ensuite à ses sœurs canadiennes de très sages conseils. L'opuscule ne pourra manquer d'aider à la cause de la tempérance.

* * *

LE TANGO

(*L'Action Sociale*)

Paris.—Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, vient de publier une lettre pastorale dénonçant le tango comme danse immorale et demandant aux chrétiens de ne pas la permettre dans leurs réunions.

Mgr Chollet prie le clergé de combattre énergiquement la danse en question.

Bar le Duc, France.—L'évêque de Besançon a émis hier une lettre pastorale interdisant le tango dans son diocèse. Il dit que cette danse est une des plus fortes atteintes qui soient contre la morale et il engage toutes les familles chrétiennes à la bannir de leurs salons.

* * *

SES IDEES

(*Le Soleil*)

L'acquisition par le gouvernement américain, des lignes téléphoniques, nécessiterait une dépense de $900,000,000 environ. Telle est l'opinion du représentant Lewis, du Maryland, qui préconise cette réforme et voudrait ces lignes administrées par le gouvernement, tout comme les postes. Ce M. Lewis n'est pas tendre pour les villes de New-York, Philadelphie et San Francisco. Il prétend qu'avec leurs chars électriques, leur aménagement de gaz et leurs lignes téléphoniques, respectifs, ces villes dépassent en corruptions politiques les orgies de Rome autrefois.

* * *

COMMERCE DE NOEL

(*Le Temps*)

La plupart des marchands sont satisfaits du commerce de Noël.

Malgré la cherté de la vie au Canada, ce résultat est admirable au point de vue du grand commerce.

Un peu d'oservation permet de constater que les objets de luxe ont eu comme toujours la priorité dans les achats, même chez les gens plus humbles. En conséquence, de cette course aux cadeaux de fête, les nécessités de la vie ont subi une hausse qui faisait dire aux bouchers de Toronto, le 24 décembre, que la dinde était encore la viande à meilleur marché qui se pouvait trouver dans la Ville-Reine.

La même chose s'est constatée un peu partout dans l'Est du Canada, et plus encore dans l'Ouest, où les vivres ont atteint un prix inabordable à la suite de l'exportation surfaite des bestiaux.

L'excellence du commorce de Noël marque la confiance en des jours meilleurs, et dans le retour prochain d'une prospérité que la douceur du mois de décembre semblait devoir chasser.

* * *

1913-1914

(*La Patrie*)

Nous dirons dans quelques heures adieu à l'année 1913.

A son premier jour, une guerre cruelle sévissait entre la Turquie et la ligue des Etats balkaniques, et le monde était dans l'appréhension d'une conflagration européenne. A la fin de l'année, la guerre sévit encore, mais sur un autre théâtre, au Mexique, où l'anarchie règne depuis de longs mois, et où des milliers de vies viennent d'être anéanties en quelques heures dans un des plus sanguinaires combats que se soient encore livrés les troupes fédérales et les troupes rebelles.

De sorte que 1913 a commencé et fini dans le sang.

Et on vient d'annoncer comme une éventualité possible que la guerre des balkans pourrait se rallumer, tandis qu'au Mexique le rétablissement de la paix est autant que jamais problématique et lointain.

Hors ces conflits sanglants, l'année 1913 a fait succéder dans le monde à une ère de prospérité et d'abondance, une période de réaction et de gêne. Une crise monétaire a causé un ralentissement de l'activité commerciale et industrielle, cependant que, dans le monde entier, le coût de la vie continuait de suivre un mouvement ascensionnel.

Quoique ces conditions adverses aient exercé dans notre pays une influence moins profonde qu'ailleurs, à cause de l'abondance de nos ressources et de l'essor ininterrompu de notre commerce extérieur, elles ont toutefois été suffisamment sensibles pour causer une sérieuse anxiété.

Pour compenser ces influences défavorables, le Canada a eu en 1913 une plantureuse récolte, et comme la terre, pour produire, ne demande pas de salaire, les cinq cents millions de dollars que représente la production agricole de la'nnée qui finit ont été tout profit et assurent pour un temps au peuple canadien l'aisance sinon l'opulence.

* * *

UN NOBLE NONAGENAIRE

(*L'Evénement*)

Samedi dernier, sir Mackenzie Bowell, journaliste et politicien, célébrait à Belleville, Ontario, son quatre-ving dixième anniversaire de naissance, et, à cette occasion, l'on peut dire que ses concitoyens tous ensemble, sans distinction de partis, offraient au vétéran de la Confédération leurs souhaits les meilleurs et l'hommage de leur sympathique admiration.

Sir Mackenzie Bowell compte plus de cinquante ans de vie publique. Il a été membre du Parlement du Canada depuis la Confédération, soit comme député, soit comme sénateur. Il a fait partie du cabinet de sir John A. Macdonald, et il a été l'un de ses successeurs à la tête du parti conservateur à l'une des heures les plus critiques de son histoire. Il fut toujours zélé, loyal et attentif, toujours estimé est respecté, quoiqu'il ne fut pas touours heureux politique.

Sir Mackenzie Bowell ne fut jamais ce que l'on est convenu d'appeler un orateur. Il tenait l'éloquence pour une vanité et un leurre. Jamais il ne chercha à y atteindre. Cependant il parlait bien, avec clarté et avec esprit. Encore aujourd'hui, malgré ses 90 ans bien comptés, il sait se faire écouter du Sénat où sa parole est toujours entendue, à chaque session nouvelle, et toujours respectée.

Nous sommes heureux de saluer en ce vénérable nonagénaire le doyen des journalistes canadiens et de joindre nos humbles vœux à ceux des nombreux admirateurs de ce chef conservateur resté actif jusque dans l'extrême vieillesse.

Heureuse Constatation Concernant l'Aviation

Paris.—On constate avec plaisir d'après les statistiques, que le nombre des victimes de l'aviation diminue considérablement. Voici des données qui sont intéressantes à ce sujet :

En 1908, cinq aviateurs ont volé sur une distance de 1,600 milles environ; l'un d'eux fut tué. En 1909, cinquante aviateurs ont fait une distance de 440,000 milles environ; quatre d'entre eux seulement furent victimes de leur audace.

En 1910, cinq cents aviateurs se sont mis de la partie; ils ont fait une distance de 960,000 milles environ; le nombre des morts fut de 29.

En 1911, on comptait 1,500 aviateurs qui se sont promenés sur une distance de 33,700,000 milles à peu près; il y eut sur ce nombre 78 victimes.

En 1912, sur 5,800 aviateurs qui ont parcouru une distance de 20,000,000 de milles, 140 ont péri.

Les proportions sont donc les suivantes : On a eu en 1908, une mort pour une distance de 1,500 milles; tandis qu'en 1912, on a eu la même fatalité sur une distance de 140,000 milles.

L'aviation fait des progrès évidemment; on espère qu'avant longtemps il ne sera pas plus dangereux, dans la généralité des cas, de s'aventurer en aéroplane qu'en automobile.

LE WALKER

Le plus beau Théâtre du Canada

Phone Garry 2520

CETTE SEMAINE

Matinée Samedi

THE GLAD EYE

LA SEMAINE PROCHAINE

Matinées Mercredi et Samedi

TROUPE D'OPERA, DE KOVEN

Direction Daniel V. Arthur

présentera

BESSIE ABOTT

dans l'Opéra Comique de De Koven

ROBIN HOOD

Sieges en vente le 9 Janvier

Soirs, $2.00 à 25c; Mat., $1.50 à 25c

3 SOIRS, DE LUNDI 12 JANVIER

ALICE LLOYD

Avec une troupe de 75

JANVIER 22-23-24

CABIS DESLIS

dans "The Little Parisienne"

Joseph Bernier, M. P. P. H. P. Blackwood
Noel Bernier A. Bernier

Bernier, Blackwood & Bernier

AVOCATS-NOTAIRES

Argent à prêter sur hypothèques.
Placement de capitaux privé

Bureaux : 401, Bloc Somerset
Avenue du Portage, Winnipeg

Téléphones: MAIN 2979 / 4767

A. J. H. DUBUC, Consul Belge — W. B. TOWERS — ALFRED U. LEBEL

DUBUC & TOWERS

AVOCATS ET NOTAIRES

BUREAUX :

201-205 EDIFICE SOMERSET
AVE. PORTAGE, WINNIPEG, MAN.
CASIER POSTAL 443

Albert Dubuc — Jacques Mondor

DUBUC & MONDOR

Avocats, Avoués et Notaires

BUREAUX :

27 et 28 Edifice Canada Life
Coin Main et Portage
WINNIPEG, - - - - MAN.
Telephones Main 8696 et Main 583
Placements de capitaux privés

Dr. LACHANCE

SPECIALITE :

CHIRURGIE ET MALADIES DE LA FEMME

SOMERSET BLOCK
Chambre 245 Avenue du Portage,
Téléphone Main 7204 Winnipeg
CONSULTATIONS : 2 à 5 P. M.
Tél résidence Main 2613. St-Boniface

CHIRURGIEN

DR. R. J. HURST, MEMBRE DU COLLEGE Royal d'Angleterre, licencié médecin du Collège Royal à Londres. Spécialité: maladies nerveuses et maladies de femmes. Bureau 305, Bâtisse Kennedy, Avenue du Portage (en face Eaton), Phone Main 814. Heures de bureau, de 10 12, 3 5 et 7-9.

DR. N. A. LAURENDEAU

Ex-Interne de l'Hôpital de St-Boniface

BUREAU

No. 163, Avenue Provencher
ST-BONIFACE

HEURES DE CONSULTATIONS
8 à 9 a. m.
1 à 5 p. m.
7 à 8½ p. m.

TELEPHONE MAIN 1392

Dr. L. D. COLLIN

DES HOPITAUX DE PARIS

Ex-Interne des Hôpitaux de Montreal: St Paul et Notre-Dame

SPECIALITE: *Chirurgie d'Urgence*

CONSULTATIONS : 2 À 5 P. M.

TELEPHONES : Bureau: Main 4639 / Residence: Main 4640

BUREAU : *CADOMIN BUILDING*
Chambre 106
Coin Graham et Main - Winnipeg

F. DE GRAMONT

Notaire Public

FERMES et LOTS de VILLE
A VENDRE

ASSURANCES — ARGENT A PRÊTER

Phone Main 13306
221 Avenue McDermot
Chambre 46

J. L. DEVAUX

Avocat, Notaire, etc.

308 Edifice McIntyre, - Winnipeg, Man.

Téléphone Main 7488

J. GRYMONPRE

Notaire Public, J. P.

Licencié en droit de la Faculté de Paris
283 Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE

Terres à vendre. Prêts hypothécaires.
Bureaux ouverts tous les jours de 8 à 9 A. M. 1 à 3, 8 à 9 P. M

De Notaris Spreekt vlaamsch
Phone Main 1886

Taillon, Bonin, Morin & Laramee

AVOCATS

180 Rue Saint-Jacques
MONTREAL

A. B. De TREMAUDAN

Avocat & Notaire

Actes, Titres et Recouvrements.
415 Block Nanton,
Coin Rue Main et Av. du Portage
Winnipeg, Man.

Shiloh's Cure

QUICKLY STOPS COUGHS, CURES COLDS, HEALS THE THROAT AND LUNGS. 25 CENTS

Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses

---

Choix de Cadeaux

Joignant l'utile a l'agreable

Grymonpre et Fontaine

ELECTRICITE

57 Ave. Provencher — Phone Main 4930

Installations Completes de

Moteurs, Lumière,
Lustres,
Alarmes à Feu,
Ventilateurs,
Radiateurs,
Lampes de poche

Reparation de tout appareil Electrique

Seuls dépositaires des lampes à filaments "Northern Light", Machines à laver "Star", Fers à repasser "American",
Grils à Pain " "
Percolateurs " "
Réchauds " "

J. A. BEAUPRE

Avocat, Notaire, etc.
308 McIntyre Block
Phone Main 1554
WINNIPEG

Dr Louis F. BOUCHE

DENTISTE

Gradué du Collège Dentaire de Chicago, Lauréat du Collège Dentaire de la Nouvelle Orléans, membre fondateur de la société de Stomatologie.

NOUVELLE ADRESSE

356 Rue Main, Bâtisse de la Great-West permanent Loan Co. au 7eme. étage.

DR. M. GERVAIS

BUREAU

No. 426, Rue St-Jean-Baptiste
ST-BONIFACE

CONSULTATIONS
9 à 11 a. m.
1 à 4 p. m.
7 à 10 p. m.

Telephone Main 3174

Dr. P. J. Gallagher

Chirurgien-Dentiste

"DISMORR" BLOCK, Suite 3
327 Avenue du Portage
WINNIPEG

Le Docteur a la pratique du Collège de St-Boniface et parle les deux langues, le français et l'anglais.

PHONE M. 7929



La Medecine

doit être de première qualité et dispenser dans la dose exacte.

Quand vous faites remplir ici vos prescriptions, vous êtes assurés d'avoir ce que veut votre médecin.

R. A. McRuer

Pharmacien-Opticien
84 Ave Provencher, St. Boniface

GRAND-TRONC PACIFIC

CONGES DE NOEL
ET DE NOUVEL AN
1913—1914

Prix d'aller plus 1-3 pour le voyage circulaire.

Entre toutes les stations sur le Grand Tronc Pacifique, en Alberta, Colombie Britannique, Manitoba, Ontario (Fort William et Ouest) et la Saskatchewan.

Valable du Samedi 20 Décembre 1913 jusqu'au jeudi 1er Janvier 1914.

Retour jusquau Lundi 5 Janveir 1914.

Adressez-vous aux agents du Grand Tronc Pacifique ou aux Agents des trains pour prix, etc.

Phone : 5378 et 7098

W. J Quinlan

Agent de passage du District de Winnipeg

260 Portage Ave. Winnipeg.

Attention !

Voyez notre grand assortiment de guirlandes et autres décorations pour magasin, arbre de Noël, etc., ainsi que notre choix considérable de cartes du Jour de l'An et de Noël en français et en anglais. N'oubliez pas les adresses :

M. KEROAK

227 Rue Main, Winnipeg
52 Rue Dumoulin, St. Boniface

La pureté de notre Diamant

PORTE & MARKLE

joint à la modicité du prix en font un présent des plus acceptables et une augmentation de valeur pour le possesseur.

Nos bagues en diamant à $25, $50, $75, $100 sont insurpassables.

PORTE & MARKLE

Bijoutiers — Portage Avenue

On parle Français

NORWOOD GARAGE

Spécialité de travaux de moteurs légers. Réparations mise à neuf et construction de camions-automobiles, automobiles et pièces détachées.

Voitures de Location et Touriste

à toute heure de jour et de nuit

Phone Main 2498

OFFICE, ATELIER ET GARAGE

Coin des rues Horace et Saint-Joseph, Norwood

Pourquoi acheter à Winnipeg, lorsque vous pouvez trouver dans votre Cité tout ce qui vous est nécessaire ? Nous sommes capable de vous fournir tout ce qui a rapport à l'automobile à des prix déffiant toute concurrence.

ALBERT CONTANT
GERANT

La Poudre de Savon Désinfectant de Lever Y-Z (Wise Head) est meilleure que les autres poudres, car elle est un désinfectant aussi bien qu'un savon.

GRANDE

Vente D'Inventaire

Cette Vente Spéciale, sans pareille, qui vient de commencer Vendredi le 2 Janvier, et qui finira Samedi le 17 Janvier, devrait piquer votre intérêt au plus haut point. Pourquoi? Parce que les offres que nous mettons à votre disposition pendant cet événement incomparable sont uniques dans leurs genre. Et vous l'avouerez, si vous lisez attentivement nos grandes affiches et si surtout vous venez inspecter notre assortiment, afin que vous puissiez vous rendre compte des tentante occasions que nous offrons

Nous sacrifions tout simplement la plus grande partie de notre immense assartiment à des prix dérisoires

La Maison Blanche

31-33-35 Ave. Provencher,

SAINT-BONIFACE

CANADIAN PACIFIC RAILWAY

Evitez les Accidents

Prenez vos billets de transport
Par le C. P. R.

Le chemin de fer à double voie

Soit par la ligne du Soo ou du C. P. R., pour la

France, l'Angleterre, l'Irlaude, l'Ecosse

ET TOUS LES AUTRES PAYS
D'EUROPE ET D'ORIENT

Par les lignes du *C. P. R., White Star Line, Allan Line, Cunard Line, la Ligue Francaise*, ainsi que toutes les autres Compagnies faisant le trajet sur l'Océan sur toutes les parties du monde.

Pour tous renseignements et prix, adressez-vous à

C. MARCOUX,
Agent de transport.

Bureau: 64 Avenue Provencher — Résidence: 664 Avenue Taché
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Bureau—Phone Main 4855 — Résidence—Phone Main 4671

MANITOBA

Plus le temps avance, plus les émigrants étudient les ressources de notre province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les compagnies de chemins de fer annoncent l'arrivée prochaine de beaucoup de nouveaux colons qui s'empareront de la terre inoccupée le long de leurs lignes.

Les faits sont que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transport faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites leur de venir s'établir dans le

MANITOBA

Pour plus amples renseignements écrire à

Jos. Burke, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.
Jos. Hartney, 77 Rue York, Toronto, Ont.
J. F. Tennant, Gretna, Man
W W. Unsworth, Emerson, Man.
A. Bedford, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man

Achetez de Cette Farine Mise a l'Epreuve du Four

PURITY FLOUR

Votre four produira certainement plus de pain et du pain de meilleure qualité, comme résultat de notre épreuve au four.

De chaque envoi de blé délivré à nos moulins nous prélevons un échantillon de dix livres. Nous le réduisons en farine puis nous en fabriquons du pain. Si ce pain est fort en qualité et en quantité nous employons l'envoi de blé dont provient l'échantillon. Au cas contraire nous le revendons.

La qualité de la farine de boulangerie vendue sous ce nom est de ce fait une garantie certaine. Achetez et profitez.

"PLUS DE PAIN ET DU MEILLEUR PAIN ET AUSSI DE LA MEILLEURE PATISSERIE"

De par le Monde

Le raid Paris-Caire est accompli

L'aviateur français Jules Vedrines vient d'accomplir le véritable tour de force de traverser l'Europe et l'Asie Mineure en aéroplane et d'atterrir en Egypte après avoir parcouru par les airs plus de 3,500 milles.

On prête à Vedrines l'intention de se rendre en Australie.

L'annonce du succès de Vedrines a causé une véritable joie au peuple français.

LA "JOCONDE"

Les nouveaux aveux de Perugia devant le juge d'instruction

Rome.—Vincenzo Perugia a été interrogé par le juge d'instruction chargé de l'enquête relative au vol de la "Joconde."

L'accusé a avoué avoir essayé vendre le tableau à un chargé d'affaires de M. J. Pierpont-Morgan, décédé il y a quelques mois ; il l'avait offert également à différents marchands de tableaux de Paris, de Londres et de Naples.

Les renseignements fournis par Perugia ont fort surpris les magistrats, car si ses aveux sont vrais, comme il le prétend, on ne comprend pas que les marchands de tableaux n'aient jamais eu l'idée de prévenir la police.

La "Joconde" n'a pas été endommagée

La "Joconde" n'est pas endommagée; elle a seulement une légère écorchure sur la joue gauche et une petite égratignure sur l'épaule gauche qui n'existaient pas dans la photographie du tableau lorsqu'il était au Louvre. Il s'agit de choses absolument insignifiantes.

UNE VILLE EN OR

Au Mexique existe une ville en or qui porte le nom de Guianato. Elle fue une des premières villes que les conquistadors aient élevées au Mexique, au centre des primitives exploitations aurifères. Or, les instruments dont disposaient les chercheurs d'or espagnols étaient si rudimentaires, et si grande était leur hâte de trouver la grosse pépite qu'ils n'extrayaient pas plus de 65 p.c. du précieux métal. Le résidu contenait donc 35 pour cent lorsqu'il fut rejeté et accumulé en petits monticules, et c'est cette précieuse matière que les Espagnols employè3rent pour bâtir les remparts de la ville et les murs de leurs maisons. Autour de Guianato, on aperçoit de nombreuses buttes: autant de mines dor.

La ville en or est estimée plusieurs centaines de millions et une société américaine a pensé à acheter la ville pour la démolir, puis travailler la gangue avec des procédés nouveaux.

Nouveau parti en France

Les Briandistes

M. Arstide Briand vient de former un nouveau parti en France: c'est celui des patriotes qui feront passer, déclare-t-il, l'intérêt du pays avant tout autre. Déjà, le chef du nouveau groupe a pu réunir autour de lui quelque cent-cinq sénateurs et députés, et il est probable que le nombre ne pourra ra que s'augmenter.

Comme on le chante sur la butte de Montmartre, le nouveau cabinet va trouver un lourd "cailleaux sur sa route," faisant allusion à l'opposition qui gênera fort le ministre des finances dans le cabinet Doumergue. Le nouveau parti ne manquera pas d'être populaire, parce que chez le peuple actuellement il représente la France modérée. La France, fatiguée des intrigues et des exploitations, celle qui aspire à d'autres destinées par l'entremise d'hommes en qui elle a mis toute sa confiance, comme cela est arrivé aux dernières élections présidentielles. Le fait que M. Briand fut un partisan de M. Poincaré et qu'il l'est encore, n'est pas pour lui nuire dans l'opinion publique, au contraire, et le gouvernement radical-socialiste, qui est au pouvoir à l'heure qu'il est, peut s'attendre à une lutte acharnée où la sympathie, si l'on en juge par le ton de la presse parisienne, ne sera pas de son côté.

Il faudra toutefois voir le parti de M. Briand à l'œuvre, avant de le juger définitivement.

La Reine de Suède

Stockholm.—La reine douairière Sophie de Suède est décédée le 30 décembre à l'âge de 78 ans. Elle a succombé à une pneumonie qui la faisait souffrir depuis longtemps. Elle était la veuve de feu le roi Oscar II qu'elle avait épousé à Wiesbaden en 1857.

La succession du Cardinal Rampolla

Rome.—Les appartements occupés par le défunt cardinal Rampolla ont été fermés à clef et les scellés ont été apposés sur toutes les ouvertures, à la demande de Mgr Di Boriguo, administrateur de St-Pierre. Cette démarche a été commandée par le cardinal Merry del Val, secrétaire du pape, afin de conserver les documents d'un intérêt capital pour l'Eglise qui pourraient bien être perdus de la même manière que le testament du cardinal Rampolla.

On est positif que le cardinal a laissé un testament postérieur à celui que l'on a trouvé. Ceux qui ont entouré le cardinal Rampolla de son vivant, ne peuvent croire qu'il n'a pas changé son testament de 1889, car sa succession a quadruplé de valeur depuis cette date. On n'a pas encore trouvé la boîte qui contient le testament du cardinal, et personne ne peut assurer l'existence de ce testament. On ne peut dire non plus s'il a été volé, et personne n'a déclaré subir des dommages à la suite de cette perte. Les autorités ne sont pas en position d'établir une enquête, car suivant la loi italienne, en pareil cas, le gouvernement ne peut agir avant que l'une ou plusieurs des parties en cause n'aient déposé de plainte. Au point où les choses en sont aujourd'hui, les autorités ne peuvent pas faire d'enquête.

La gare du Michigan Central incendiée

Un incendie colossal, dont on ne connaît pas encore la cause, a rasé la gare principale du Michigan Central Railway.

Le feu s'est déclaré dans un bureau, à l'étage supérieur, et avant qu'on s'en soit aperçu, l'incendie avait atteint des proportions considérables.

Il y avait, en ce moment, dans l'édifice, plusieurs centaines de personnes, cependant, tout le monde a pu se sauver à temps. Un homme seul, a été légèrement blessé.

Les pertes se criffreront à un quart de million de dollars.

Une expédition projetée au pôle Sud

M. E. Shackleton a annoncé au *Times* de Londres son intention de conduire une nouvelle expédition au Pôle Sud dans le courant de l'année 1914. Les équipages traînés par 120 chens seront conduits par des Canadiens de l'Alaska b,ien au courant de ce genre de transports. M. Shackle ton emportera également un aéroplane.

Un aéroplane géant avec cabines et couchettes

La *Gazette de la Bourse*, de St. Pétersbourg annonce que l'aviateur Sikorsky vient d'essayer un nouvel aéroplane aménagé pour les grands voyages. Cet appareil, capable de transporter plusieurs voyageurs, possède tout le confort désirable; des cabines garnies de lits sont installées à bord.

Les premiers essais ont été, paraît-il, des plus satisfaisants; après avoir volé 100 mètres, l'aéroplane s'est élevè sans difficulté et a fait le tour complet de l'aérodrome.

Sikorsky avait déjà construit, il y a quelque temps, un "aérobus" avec lequel il transporta onze personnes. Les dimensions du nouvel aéroplane sont énormes. Le poids est de 3,500 kilogrammes; il est mû par quatre moteurs de 100 chevaux.

La tempête en Europe

La France et toute l'Europe ont été balayées par une tempête telle, que l'on ne se rappelel pas en avoir vue de pareille.

En Espagne et au Portugal le froid a fait périr plusieurs personnes.

En Italie, le mont Vésuve est couvert de neiga.

L'Allemagne est couvert de neige.

En France, et au sud-ouest de l'Europe, les chemins de fer et les services de télégraphe sont dans un état lamentable.

Au sud de la France, la situation est particulièrement pénible; la population, peu habituée à ce climat rigoureux souffre du froid. Plusieurs morts ont été enregistrées.

A Paris, la neige est abondante et les tributaires de la Seine sont débordés.

Dans le département de la Saône-et-Loire, à Le Creusot, un vent de tempête a renversé des maisons et des monuments mortuaires.

La Méditerranée est bouleversée par une tempête épouvantable et l'on craint des sinistres maritimes.

EN ALBINIE

Plus de 30,000 personnes en danger de mourir de faim

Trente mille personnes sont en danger de mourir de froid et de faim dans l'Albanie, si l'en en croit les rapports de William W. Howard, de New-York, qui revient d'un voyage de 400 milles à travers les montagnes de ce pays. A la suite de l'occupation des Serbes, dit-il, une centaine de villages ont été détruits; 1,200 maisons ont été détruites et 4,000 hommes, femmes et enfants ont été tués. Près de 100,000 personnes sont sans demeure et un tietrs de ces malheureux sont menacés de mourir de froid et de faim.

Obsèques de Jules Claretie

Les obsèques de Jules Claretie ont eu lieu en l'église de Saint-Philippe du Roule. L'état l'armée et le monde littéraire étaient largement représentés. Mme Poincaré assistait au service religieux.

Au cimetière des discours furent prononcés par M. Viviani, au nom du gouvernement, Frédéric Masson, au nom de l'Académie.

AVIS PUBLIC

AVIS est donné par la présente que les réserves à bois dont désignation suit seront retirées de la vente qui doit avoir lieu à l'office de l'Agence du Bois et orêt du Gouvernement à Winnipeg le 11 février 1914.

Réserves situées dans la province de la Saskatchewan.

Réserve du bois No. 1682 située dans la Province de la Saskatchewan comprenant 4 blocks situés dans les Townships 44 et 45, Rang 10 et Towship 45 Rang 11 Ouest du 2 Méridien, contenant un acréage de 17-84 milles carrés.

B. L. YORK,
Controleur
Département des Bois et Gazon.
Département de l'Intérieur,
Ottawa 12 décembre 1913.

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 14

(*Suite*)

—Parlons des choses du monde, maintenant, politique, nouvelles européennes, nouvelles locales, etc. A propos, docteur, vous étiez, je crois, le médecin d'Alphonse Meunier, ce riche négociant qui est mort la semaine dernière.

—Hélas ! oui. C'était un brave homme celui-là ; et mon meilleur, je pourrais dire mon seul ami. Je ne puis y penser, sans me sentir venir les larmes aux yeux.

Et en effet, par un de ces jeux de muscles toujours au service de certaines personnes, quelques pleurs vinrent mouiller les paupières du docteur, qu'il eut la précaution de laisser voir au juge, avant de les essuyer.

—Vous le connaissiez depuis longtemps ?

—Depuis mil huit cent vingt, et je puis me glorifier de l'intimité qui a toujours existé entre nous.

—Il vous a fait un beau legs dans son testament ; je vois qu'il voulait vous laisser un souvenir.

—Trop beau, M. le juge, trop beau ! ça bien été malgré moi qu'il m'a mentionné dans son testament; savez-vous qu'il voulait me faire un bien plus grand legs et que, si je ne m'y fusse opposé péremptoirement, il m'aurait nommé son exécuteur testamentaire ! Mais vous sentez bien, M. le juge, qu'avec mes habitudes, mes devoirs et mon incapacité dans les affaires, je ne pouvais accepter. Et d'ailleurs n'avait-il pas le jeune Pierre de St. Luc, un orphelin qu'il a élevé, et qui, je vous l'assure, est un charmant jeune homme et bien digne de toute la tendresse du père Meunier.

—En effet, j'ai été un peu surpris, quand j'eus appris votre intimité avec M. Meunier, de voir que vous n'aviez pas été nommé son exécuteur testamentaire; mais je vois les raisons maintenant. J'aurais voulu vous voir l'administrateur d'une telle succession; vous en étiez digne et je vous considère, quoique vous en disiez, plus capable de l'administrer que le jeune de St. Luc, qui, après tout, n'est qu'un jeune homme et de plus un marin, et qui, malgré les belles qualités que vous lui donnez, n'en dissipera pas moins une partie dans de folles extravagances.

—Oh non; sous ce rapport, soyez tranquille; le jeune de St. Luc est sobre, sage, pieux et très versé dans les affaires. Il est bien plus capable que moi. J'ai toute confiance dans St. Luc, et je ne sais si c'est parce que mon ami M. Meunier l'aimait et l'appelait son fils, que je me sens une bien grande affection pour ce jeune homme. Il sera toujours pour moi le représentant de son bienfaiteur et du mien. Pauvre cher M. Meunier, mon seul et mon dernier ami sur cette terre !

Le docteur versa plusieurs larmes.

—Allons, mon cher docteur, ne vous affligez pas. Nous ferons mieux de changer de sujet; celui-ci réveille de trop pénibles sensations.

—Oh non ! au contraire, M. le juge, je me sens un peu agité, mais ça me fait du bien de pleurer quelquefois. Je voudrais pouvoir faire quelque chose avant de mourir et continuer en son nom les bonnes œuvres qu'il faisait durant sa vie. Voici, M. le juge, ce que j'ai pensé faire du legs qu'il m'a fait et que j'accepte afin de l'associer à une action charitable; je me suis décidé à accepter la tutelle d'un pauvre orphelin, qui se trouve actuellement à l'Hospice des Aliénés. C'est un jeune enfant de douze à treize ans, dont le cerveau malade l'avait fait mettre parmi les aliénés; quoiqu'il n'ait pas une intelligence bien développée, j'ai pu remarquer beaucoup de bon sens et beaucoup de raison dans l'enfant; il n'est point du tout aliéné, mais il est d'une telle timidité, a été tellement négligé, tellement maltraité, tellement bafoué, battu, qu'il a peur de la moindre chose, du moindre bruit. Je le soigne depuis longtemps, et j'ai contracté un véritable attachement pour l'enfant. Comme il est nécessaire que toute personne, qui veut se charger de quelqu'un des malades de l'Hospice, ait à assurer une certaine somme d'argent, par forme de rente viagère, au malade, avant de pouvoir le faire sortir de l'institution, je me suis décidé à convertir les trois mille piastres, que me lègue M. Meunier, en quelque bien-fonds qui deviendra la propriété du pauvre orphelin.

—Vous faites là une belle et noble action, docteur, permettez-moi de vous dire, sans flatterie, que vous êtes le meilleur et le plus saint homme que je connaisse ! Et comment s'appelle votre futur pupille ?

—On ne lui connaît pas d'autre nom que *Jérôme.*

—Quels son ses parents, vivent-ils encore ?

—On n'a jamias connu ses parents, ni leurs noms, ni leur origine, ni leur domicile; on ne sait s'ils vivent. Mais comme j'ignore les formalités à suivre pour m efaire nommer tuteur, je voudrais bien que vous me fissiez le plaisir de me dire ce que je dois faire.

—Bien volontiers: quand voulez-vous être nommé tuteur ?

—Au plus tôt, demain s'il se peut; car voyez-vous, ce pauvre enfant est tellement exposé à l'Hospice, que le plus tôt il pourra être sous la protection de quelqu'un qui en aura soin, le mieux ce sera pour lui; il est d'une nature si sensible.

—C'est bien. Voici ce que vous aurez à faire: 1. vous ferez préparer par un notaire l'acte constituant la somme que vous destinez à l'orphelin, en l'appliquant par hypothèque sur quelqu'une de vos propriétés; 2. vous viendrez pardevant moi au greffe de la Cour des Preuves, demain à midi, accompagné de sept personnes, afin d'avoir ce qu'on appelle une assemblée de parents, pour prendre leur avis sur la nomination du tuteur. Tâchez de trouver des amis de l'orphelin, s'il en a, autrement, les sept premières personnes venues feront l'affaire. Je prendrai leur avis, vous signerez et je vous délivrerai les lettres de tutelle. Voilà tout.

—A midi, demain.

—Oui, je conçois votre hâte de retirer cet enfant de l'Hospice où le contact de toutes sortes de personnes ne doit pas manquer d'affecter son cerveau et sa constitution, s'il est aussi délicat, aussi craintif et aussi impressionnable que vous le dites.

—Pauvre enfant ! ses douces dispositions me l'ont fait remarquer depuis longtemps, et je me suis toujours senti une espèce d'entraînement vers lui. J'espère que j'en ferai quelque chose de bon; un pieux et honnête citoyen.

La conversation se prolongea encore quelque temps; et quand l'horloge sonna dix heures, le docteur Rivard prit congé du Juge de la Cour des Preuves et se rendit chez lui.

Le lendemain matin le docteur alla trouver un notaire et constitua une hypothèque de trois mille dollars avec intérêt de dix pour cent par an payable à *Jérôme,* son futur pupille.

A midi, le docteur muni de la coppie de l'acte d'hypothèque, et accompagné de sept personnes officieuses, se rendit au greffe de la Cour des Preuves, où le Juge, après avoir pris l'avis de l'assemblée de famille, lui délivra les lettres de tutelle, le nommant: *"Tuteur de l'orphelin Jérôme, actuellement et erronément détenu comme lunatique à l'Hospice des Aliénés de la Nouvelle-Orléans."*

Quand le Dr Rivard fut parti, le juge, s'adressant au greffier, monsieur Jacques, lui demanda s'il connaissait celui que venait d'être nommé tuteur de l'orphelin Jérôme.

—Non, Monsieur le juge, répondit, monsieur Jacques.

—Eh bien ! connaissez-le, c'est le docteur Rivard, le plus saint et le plus honnête homme de la Nouvelle-Orléans.

—Ah !...

CHAPITRE XIII

LE RAPPORT DU CORONAIRE

C'était le 30 octobre 1836, à midi, que le Dr Rivard avait été nommé tuteur de l'orphelin Jérôme: le jour même que Pierre de St. Luc tombait victime du guet-à-pens qui lui avait été tndu à l'habitation des champs. Ce jour-là, le docteur ne prit son dîner qu'à quatre heures de l'après-midi, ayant en face de lui à sa table le petit Jérôme, qui, les yeux ébahis et ne comprenant rien à tous ces changements, n'osait manger.

Le docteur avait eu soin de ne pas s'informer à l'Hospice du paquet étiqueté, appartenant à Jérôme, quand il l'alla chercher.

Pendant que le docteur était encore à table, buvant du bon vin et se régalant de viandes savoureuses, en dépit du régime d'abstinence dont il avait édifié le crédule juge de la Cour des Preuves, quelqu'un sonna à la porte d'entrée. La négresse courut ouvrir et peu après introduisit monsieur Pluchon dans la salle à dîner.

—Bonne nouvelle, docteur! dit

—Prudence!... Voici mon pu-

Pluchon en entrant.

pille, M. Pluchon, répondit le docteur en appuyant l'index de sa main droite sur le bout de son nez; pauvre orphelin dont j'ai accepté la tutelle ce-jourd'hui.

—Ah! c'est un charmant enfant.

—Oh! oui, et bien bon, quoiqu'il ait été fort maltraité à l'Hospice des Aliénés, où l'on voulait le faire passer pour fou, quoiqu'il soit loin de l'être, je vous en assure. Je l'ai doté de trois mille dollars aujourd'hui même.—Vous dites que vous avez des nouvelles, tant mieux ! buvons un verre et nous passerons dans mon cabinet.

—Eh bien ! qu'est-ce que c'est, monsieur Pluchon, continua le docteur, quand ils furent entrés dans le cabinet? Je vous attendais à dix heures ce matin; n'avez-vous pas reçu ma note hier soir?

—Je n'ai pas été chez moi depuis hier matin; j'ai été jusqu'à la balise, et j'arrive à l'instant de l'habitation des champs.

—De l'habitation des champs!

—Oui, et le *Zéphyr* est arrivé en ce moment au port; le capitaine est bien et dûment prisonnier à l'habitation des champs sous la garde des Coco-Letard. Fameux garçons, que ces Coco! et la mère Coco donc! Vraie actrice, dans le drame, celle-là par exemple. Si vous l'eussiez vue toute échevelée, toute débraillée, quand elle est venue demander du secours pour son pauvre Jacob ? Tenez, moi, qui connaissais la farce, sans toutefois savoir le rôle qu'y devait jouer Jacob, je crus un instant que son pauvre fils s'était véritablement blessé. Elle était sublime, la vieille, dans sa maternelle désolation ! Le capitaine, comme de raison, donna dans le panneau et suivit la Coco, qui le conduisit à son habitation des champs, d'où il n'est plus sorti.

—Ont-ils eu bien de la difficulté à l'empoigner ?

—Pas le moins du monde! Un véritable agneau que ce St. Luc, que vous m'aviez représenté comme un lion !Il est vrai qu'il tomba d'une hauteur de douze pieds, ce qui l'étourdit un peu; et puis une couple de coups de pieds sur la tête, que lui appliqua François Coco, avec ses grosses bottes à clous, termina l'affaire. Il est lié, garrotté et sanglé sur un espèce de lit de planches. Le capitaine a cru que c'était une méprise, d'abord; ensuite il a cru que c'était son argent que l'on voulait; mais il a bientôt compris qu'il avait la berlue dans ses idées !—C'était bien pardonnable d'ailleurs dans son état !

—Pluchon, mon ami Pluchon, vous êtes fin et habile homme, lui dit le docteur, qui, tout rayonnant de satisfaction, lui donna un billet de cent piastres.—Prenez ceci pour vous, portez ces cinquante piastres à la mère Coco dès ce soir. Prenez garde que l'on ne vous remarque trop aux environs de l'habitation des champs; et dorénavant vous ne viendrez plus me voir ici; nous nous rencontreorns, tous les soirs à huit heures, sur la levée, au pied de la rue Bienville; c'est un endroit isolé. Comme on ne sait ce qui peut arriver, prenons nos précautions.

—Et si j'avais quelque chose de pressé ?

—Alors, c'est différent, venez ici tout droit; mais prenez garde à ceux qui pourraient se trouver dans le voisinage.

—C'est bien; demain soir, à huit heures, je vous dirai ce qui s'est passé à l'habitation des champs.

—Au pied de la rue Bienville, sur la levée.

—Je connais la place.

—Voici maintenant ce que je veux que vous fassiez pour moi, plus tard je vous dirai pourquoi : si vous apprenez qu'on ait commis quelque assassinat ou trouvé un cadavre, dont les traits ne soient pas reconnaissables, venez me trouver.

—Pourquoi ne m'en diriez-vous pas de suite la raison, ça pourrait peut-être me guider ?

—C'est vrai; eh bien, voici: s'il y avait moyen de trouver un cadavre méconnaissable, on pourrait peut-être, à l'aide de certaines marques et de certains témoins, vous comprenez, le faire passer pour le capitaine Pierre !

—En voilà une heureuse idée, par exemple ! une vraie bénédiction ! J'ai justement ce qu'il vous faut... arrêtez... non, ça ne fera pas l'affaire.

—Qu'est-ce que c'est ?

—Hier après-midi, en revenant de la balise, j'ai vu le cadavre d'un noyé, sur le bord du fleuve dans les jones; mais il était tout frais encore.

—Flottait-il dans l'eau ?

—Non, il était caché par les joncs et je ne l'aurais pas vu si ce n'eut été de deux à trois *busards* qui s'envolèrent à l'approche de notre canot. Je me levai pour regarder par-dessus les joncs, et je vis le cadavre d'un homme récemment noyé.

—Ceux qui étaient avec vous le virent-ils aussi ?

—Je ne crois pas; et comme j'étais pressé, je ne leur fis pas part de ce que j'avais vu. Depuis, la chose m'était complètement partie de l'idée, et, si vous ne m'eussiez parlé de cadavre, je n'y aurais probablement plus pensé. On y est si accoutumé à la Nouvelle-Orléans; c'est une affaire de tous les jours.

—Ah ! bien: c'est justement notre affaire; dans deux jours, peut-être demain, les busards l'auront complètement défiguré. Il faudra tâcher de se procurer l'habit du capitaine Pierre, ou quelqu'autre chose de ses effets et les arranger autour du cadavre, de manière à laisser croire que c'est lui. Et où se trouve le cadavre ?

—Deux à trois lieues plus bas que le couvent des Ursulines.

—A merveille ! Plutôt on pourra faire croire à la mort du capitaine Pierre, le mieux; car soyez sûr que s'il ne paraît pas demain, on commencera à faire des perquisitions; et comme il est débarqué près des Ursulines, on pourrait peut-être pousser les recherches jusqu'à l'habitation des champs ! qui sait !

—Vous avez raison. J'en parlerai dès ce soir à la mère Coco; et demain, si les busards ont fait leur ouvrage, j'avertirai le coronaire et préparerai des témoins, qui se trouveront sur les lieux comme par hasard.

—Et les gens qui ont été chercher le capitaine, en canot, à bord du *Zéphyr.*

—Quant à eux, soyez tranquille!

—Prenez bien vos précautions, monsieur Pluchon. Ceci est une affaire sérieuse. Soyez actif et vigilant; de mon côté j'aurai soin de vous récompenser. Dans neuf à dix jours tout sera fini, j'espère ; et alors votre fortune et la mienne seront faites.

—Je vais aller de suite voir la mère Coco, pour savoir ce qu'elle pense du cadavre. Je trouve que c'est une idée admirable que vous avez eue là; c'est le seul moyen de détourner les soupçons et de dérouter les recherches.

—Allez; faites pour le mieux. Demain, à huit heures du soir au pied de la rue Bienville.

—Je n'y manquerai pas; peut-être demain matin.

Pluchon, en quittant le docteur, se rendit au marché aux légumes, où il trouva la mère Coco et sa fille Clémence. L'air mystérieux de Pluchon qui parlait avec animation à la mère Coco, qu'il avait appelée à l'écart, frappa Clémence qui, presque sans le vouloir, prêta l'oreille. Plusieurs fois elle entendit les mots "cadavre, noyé, habitation des champs." Elle tressaillit involontairement; sa figure prit une expression de profonde tristesse, et elle sentit instinctivement que quelque crime se préparait, auquel ses frères, et peut-être sa mère, allaient prendre part. Elle n'avait pas vu ses frères à la maison depuis trois jours; une absence aussi prolongée l'inquiétait vivement. De temps en temps elle jetait un coup d'œil furtif sur sa mère et Pluchon. Celui-ci, après avoir donné rendez-vous à la mère Coco pour six heures au couvent des Ursulines, prit la direction de la troisième municipalité en suivant la levée.

La mère Coco recommanda strictement à sa fille de retourner avant la nuit à la maison, de se coucher en arrivant et de ne pas l'attendre.

— J'ai de pressantes affaires, continua-t-elle, pour ce soir, qui me retiendront une partie de la nuit.

—Ne reviendrezvous pas coucher à la maison, maman? demanda Clémence d'un air tim edi .

—Allons, petite impertinente, pas de questions, et surtout pas de réflexions.

Clémence d'un air timide.

regard méchant de la vieille, et commença à faire ses préparatifs de départ. La mère Coco prit par le rue Canal, afin de ne pas donner à Clémence de soupçons sur la route qu'elle se proposait de suivre pour retrouver monsieur Pluchon. Quand la Coco fut parvenue à la rue Canal, elle tourna à droite, se rendit aux remparts, redescendit dans le faubourg Marigny et fut bientôt au rendez-vous au bas du couvent des Ursulines, où l'attendait monsieur Pluchon, sur le bord de l'eau dans une pirogue.

—Embarquez vite, nous avons le temps de descendre avant l'obscurité.

—Combien de lieues avons-nous à faire avant d'arriver ?

—Deux petites lieues.—Allons, prenez garde à vous; asseyez-vous au fond de la pirogue et nageons comme pour la vie, mère Coco.

La mère Coco se plaça avec précaution pour ne pas perdre son équilibre, au fond de la fragile embarcation; et Pluchon, armé d'une pagaie légère, guidait la pirogue assis à l'arrière.—Le courant, joint à une légère brise, les eut bientôt fait descendre jusqu'à l'entrée du bayou bleu. Le bruit des avirons sur le bord de la pirogue fit envoler une dizaine de busards.

—Oh! oh! dit la mère Coco, en voyant cette nuée d'oiseaux de morts, ça sent la chair morte! on ne doit pas être loin du noyé, n'est-ce pas, monsieur Pluchon?

—Vous avez deviné, nous arrivons. C'est justement sur le noyé que ces carancros font festin. Nous allons leur disputer leur pâture pour quelque temps. Regardons bien auparavant pour voir si personne ne peut nous apercevoir.

La vieille Coco, avec ses deux yeux ronds et gris, parcourut d'un regard rapide les deux rives du fleuve.

—Il n'y a pas un chat pour nous voir; ne perdons pas de temps, en avant et à l'œuvre !

(*A suivre*)

Les lecteurs qui ont des annonces dans notre journal et qui désireraient y opérer certaines modifications sont priés de nous envoyer ces dernières au moins le (mardi matin), s'ils désirent les voir paraître le mercredi suivant.

Almanachs 1914

Les almanachs du Pélerin, Vermot et Hachette sont actuellement en vente aux Librairies Keroack.

Les almanachs Rolland, du Peuple, du Samedi et de St-Boniface seront reçus dans quelques jours.

Abonnez-vous au "MANITOBA"

$1.00 par année

Page du Cultivateur

(Suite)

LE TRAITEMENT DE LA CARIE

Est-il bon de traiter tout le blé avant de le semer ?—On peut douter qu'il soit possible de trouver dans ce pays du blé qui ait toujours échappé à l'infection, ou qui soit toujours resté à l'état sain. Dans ces conditions il semble que l'on doive faire du traitement contre la carie une opération régulière, aussi régulière que la préparation de la terre pour les semailles. Un fait dont on ne saurait douter, c'est que certains blés souffrent plus que d'autres, mais même lorsque l'infection est limintée, il vaut mieux l'empêcher de se répandre en traitant. D'alleurs il serait dangereux d'omettre le traitement car il existe un certain nombre de champignons qui produisent une décoloration plus ou moins prononcée du grain. Nous avons donné beaucoup d'attention dernièrement à la cause des décolorations diverses qui se rencontrent souvent sur les grains de blé et qui sont surtout nombreuses après une saison pluvieuse ou lorsque le blé a été cultivé sur des fonds humides. Il y a par exemple les champignons *Fusarium* et*Septoria* qui peuvent détruire la plante ou affecter le rendement ou la qualité du grain et d'autres champignons plus superficiels, *Cladosporium, Heterosporium, Epicoccum, Hormodendron,* etc., qui font venir des taches à la surface du grain. On ne comprend pas bien la nature de ces taches mais on croit qu'elles sont souvent la cause de la pourriture du grain une fois semé. Il est raisonnable de croire que le traitement de la semence, recommandé pour la carie, empêcherait également ces autres champignons d'exercer leur effet et c'est pourquoi nous recommandons fortement de traiter le blé et tous les autres grains de semence avant de les semer. Pour fins d'expérience, on peut choisir de petits échantillons de blé raisonnablement propre mais il n'est pas toujours possible de le faire dans les conditions générales de la culture.

Le traitement des maladies charbonneuses dont les spores adhèrent aux semences consiste à détruire ces spores. Il existe deux méthodes principales de traitement, toutes deux ont leurs avantages et leurs désavantages. Mais aujourd'hui que la rareté de la main-d'œuvre est une considération importante, on donne la préférence à celle qui exige le moins de travail. Ces deux méthodes sont le trempage et l'arrosage.

Avant d'expliquer le traitement de la carie, il convient de dire que l'on peut débarrasser le grain des spores de carie qu'il renferme en le lavant parfaitement dans de l'eau courante, pourvu que l'on ait assez d'eau à sa disposition. On place le grain dans des barils et on y introduit l'eau par le dessous. L'eau s'élève bientôt à la surface et déborde. On brasse le grain avec un bâton, les grains cariés montent à la surface et sont emportés par l'eau. Ce traitement, appliqué à du grain de semence de grande valeur, a donné de très bons résultats.

Depuis plusieurs années on a recours aux solutions chimiques, parce que l'on n'a pas toujours de l'eau à sa disposition, et parce qu'il y a économie de temps. Ces solutions donnent d'excellents résultats. Avant de traiter le blé il faut se rappeler que parfois des sacs de carie non ouverts peuvent se trouver dans le grain, que ces sacs s'ouvriront un jour, souvent au plus mauvais moment, c'est-à-dire après que le traitement a été appliqué et qu'ils réinfecteront le grain. On n'a pas trouvé de solution qui puisse pénétrer dans les cas de carie pendant la courte période de temps que dure le traitement aussi les spores qui se trouvent à l'intérieur de ces sacs ne sont pas détruites.

Le tarare enlève très complètement les sacs de carie; aussi pour éviter le danger dont nous venons de parler, le blé qui contient des sacs de carie devrait être envoyé au moulin pour être passé au tarare si l'on n'a pas cet intsrument sur la ferme. Cependant si, malgré ces précautions, les sacs de carie se montraient à la surface de la solution quand on traite le grain, il faudrait les enlever promptement. Ils sont beaucoup plus légers que le grain et montent à la surface quand on brasse celui-ci vigoureusement. Nous avons constaté cependant que la durée du traitement appliqué au blé ou aux autres grains est beaucoup trop courte pour donner le temps à tous les sacs de carie de monter à la surface. Même lorsque nous étions bien préparés et que nous travaillions rapidement nous n'avons pas réussi à enlever en moins de 10 à 15 minutes tous les sacs de carie qui montaient à la surface pendant le traitement. Cette longue exposition du grain affecte beaucoup sa faculté germinative.

Les ingrédients chimiques que l'on emploie aujourd'hui universellement dans le traitement de la carie sont le sulfate de cuivre ou couperose bleue et la formaline.

Le sulfate de cuivre ou couperose se vend sous forme de cristaux ou de poudre; les cristaux mettent beaucoup plus de temps à se dissoudre mais ils offrent cet avantage que l'on peut immédiatement s'apercevoir, à la décoloration brunâtre qui se manifeste, s'il y a eu un commencement de décomposition. Les cristaux pulvérisés (ou la poudre de couperose bleue) ont généralement la forme d'un gros sel, d'un vert bleuâtre. La meilleure couperose bleue à employer est celle qui est sous forme de cristaux d'un bleu vif. Le fer se corrode rapidement au contact de la couperose. Il ne faut donc employer que des seaux, des barils ou des réservoirs en bois. Un fait à noter tout particulièrement c'est que le grain traité à la couperose bleue est un poison violent pour le bétail. Il ne doit être employé que pour les semailles et tout le grain traité qui rete doit être profondément enfoui.

La formaline est une solution de formol (gaz de formaldéhyde) dans l'eau; celle que l'on achète ne doit pas avoir un titre de moins de 40 p.c. C'est là le titre habituel. La solution mère devrait toujours être tenue dans un flacon bien bouché. On préfère aujourd'hui la formaline à la couperose, pour deux raisons: il est plus facile de préparer une solution convenable, et le grain traité au formol ne fait pas de mal au bétail, une fois qu'il est bien sec. Cependant il est assez difficile de se procurer promptement de la formaline dans certaines localités. C'est pourquoi nous faisons mention ici du traitement à la couperose bleue. Ceux qui se proposent d'employer de la formaline feront bien de donner leur commande un peu d'avance à un bon pharmacien afin qu'ils puissent se la procurer quand ils en auront besoin.

L'un ou l'autre de ces ingrédients en solution peuvent être employés pour le "trempage" ou "l'arrosage."

Trempage dans une solution de sulfate de cuivre.—Procurez-vous un baril en bois de grosseur convenable, faites-y dissoudre cinq livres de couperose bleue (sulfate de cuivre) dans 50 gallons impériaux d'eau. Les cristaux de couperose bleue se dissolvent très lentement. La solution n'est prête à être employée que lorsque cet ingrédient est entièrement dissous. On pourra gagner du temps en attachant les cinq livres de cristaux de couperose bleue dans un sac à tissu ouvert et en suspendant ce sac pendant la nuit dans la quantité nécessaire d'eau. On peut aussi se servir d'eau chaude dans laquelle les cristaux se dissolvent beaucoup plus vite. On fait chauffer la quantité requise de couperose bleue dans de l'eau jusqu'à ce qu'elle soit dissoute puis on la verse dans le baril en retranchant la quantité d'eau qui a été employée pour la faire dissoudre. Lorsque la solution est prête on remplit deux barils à moitié pleins et l'on fait tremper dans chacun d'eux un sac contenant le blé que l'on veut traiter. La solution doit recouvrir le grain d'environ trois ou quatre pouces. On lève le sac plusieurs fois dans la solution et on le descend pour chasser l'air qui se trouve entre les grains et on l'y laisse exactement trois minutes, ni plus ni moins. Au bout de ce temps le grain qui a été uniformément mouillé est enlevé, égoutté, et mis à sécher en couche mince.

Trempage dans la formaline.—Solution requise: une livre de formaline à 40 p.c. dans 40 gallons impériaux d'eau. On procède de la même manière que nous venons de décrire, mais on laisse le grain tremper cinq minutes au lieu de trois, on égoutte et on étale pour faire sécher.

Arrosage à la couperose bleue.—Cette méthode est bien moins pénible que le trempage et tout aussi efficace lorsqu'elle est bien exécutée.

Solution requise: une livre de couperose bleue dissoute dans 10 gallons impériaux d'eau. On empile tout le grain qui doit être traité en un tas, sur un plancher propre, dans la grange, et on arrose avec la solution au moyen d'un arrosoir ordinaire ou d'un balai, alors on retourne ce blé à la pelle aussi rapidement que possible pour en faire un autre tas,—tout comme on mélangerait du ciment—puis on retourne de nouveau jusqu'à ce que tout le grain soit bien mouillé. On peut y rajouter un peu de solution si l'on constate qu'une bonne partie du grain est encore sèche. Il ne faut pas que le grain soit trempé mais qu'il soit mouillé également. Une fois l'opération terminée on étale le grain pour le faire sécher.

Arrosage à la formaline.—Quand on arrose à la formaline, on met une livre de formaline dans 40 gallons d'eau et l'on procède de la manière qui vient d'être décrite pour l'arrosage à la couperose bleue. On laisse le grain en tas pendant deux ou trois heures en le recouvrant de sacs puis on l'étale pour le faire sécher. (*Note.*—40 gallons de solution suffisent pour arroser environ 40 boisseaux de grain.)

Botaniste du Dominion, Ottawa.

H. T. GUSSON,

(*A suivre*)

NOTICE

NOTICE is hereby given that application will be made at the next session of the Legislative Assembly of the Province of Manitoba for the passing of an Act to incorporate the Society of Mary, Province of St. Louis, St. Boniface, Manitoba.

Dated at Winnipeg, this Fifth day of December, A.D. 1913.

NOEL BERNIER.

Sollicitor for the Applicants.

Prolongement du Temps

AVIS est par les présentes donné, que le temps pour la réception des soumissions pour la construction de quai dans le port de Victoria, C.B., est prolongé jusqu'à jeudi, le 8 janvier, 1914.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,

Secrétaire.

Ministère des travaux Publics,

Ottaw, le 9 décembre 1913.

AVIS

COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER CENTRAL DU CANADA

AVIS est donné par le présent qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa prochaine session afin d'obtenir un acte constituant en corporation une compagnie de chemin de fer sous le nom de Compagnie de chemin de fer Central du Canada, autorisée à tracer, construire et mettre en service une ligne de chemin de fer partant de la cité de Winnipeg, dans la province de Manitoba, dans une direction généralement nord-ouest *via* Yorkton, Saskatoon et Battleford jusqu'à la cité d'Edmonton, dans la province d'Alberta; construire et mettre en service des élévateurs, entrepôts, etc., et faire les opérations d'entreposeurs et construire et exploiter des lignes de télégraphie et de téléphone et exiger des péages pour ce service, et émettre une partie du capital-actions comme actions-priorité.

Daté à Ottawa, dans la province d'Ontario, ce 6e jour de novembre A.D. 1913.

PRINGLE & GUTHRIE,

Citizen Building, Ottawa,

Solliciteurs de la requérante.

3-7

AVIS

On demande un Secrétaire-Trésorier pour la Municipalité de Ritchot; doit savoir le français et l'anglais; devra entrer en fonction le 1er Janvier 1914. S'adresser par écrit à G. T. Landry, Secrétaire-Trésorier, St. Norbert, ou à M. P. Lagassé, St. Adolphe, Man.

Vivre Cent Ans!

L'excellent Dugué, l'auteur dramatique, allait les atteindre, ses cent ans. Il ne lui manquait, pour cela, guère que dix-huit mois, quand, l'autre jour, un tramway lui passa sur le corps. Et encore fallut-il qu'il eût l'âme chevillée au dit corps, car il ne la rendit que dix heures après.

Tout de suite, la question des voies et moyens se pose pour quiconque souhaite de vivre vieux— et ils sont nombreux ceux-là, non compris le bûcheron de la Fable— en tenant compte de l'infériorité que peut vous donner une constitution débile ou cérébrale, pour une cause ou pour une autre.

La sobriété? Eh! oui, sans doute. Tout de même, il convient de ne rien exagérer sur ce chapitre et de croire "in petto," que si le vin, par exemple, est un poison, il participe un peu du café, poison lent. "Très lent, disait Delille, car voilà soixante-dix ans que j'en prends." Je ne saurais oublier la tranquillité souriante avec laquelle Chevreuil, déjà nonagénaire, disait à un reporter qui lui demandait son secret, pour prolonger son existence :

—Je serais tenté de vous répondre qu'il suffit de ne boire que de l'eau, comme je le fais, si je ne me souvenais qu'il y a huit ou quinze jours, à en croire mon journal, un quasi-centenaire a comparu en police correctionnelle, pour "délit habituel d'ivresse" !

La vérité, dans mon humble jugeotte, est que la lenteur du poison à produire tout son mal vient de cet élément impondérable que nous autres, profanes, appelons l'accoutumance et que la science dénomme le "mithridatisme." Que de braves Normands, à ma connaissance, ont bu, jusqu'à l'âge le plus avancé, la valeur d'au moins un quart de litre d'eau-de-vie par jour ! Que d'excellents Chinois atteignirent presque le chiffre d'années de feu Dugué, après avoir fumé un nombre incalculable de pipes de cet opium dénoncé comme le tueur de la race dans le Céleste Empire !

Toujours à mon humble avis, j'inclinerais à charger la mangeaille de d'à peu près autant de méfaits que la beuverie. Les excès de table, en effet, pernicieux pour les mauvais estomacs, finissent par avoir raison des bons, pour cette raison que les propriétaires de bons estomacs ont souvent le tort de croire leur précieux coffre invulnérable. Or, l'excellence de l'estomac me semble la condition la plus essentielle de la longévité. Ceux-là, pour ne parler que de deux hommes politiques contemporains disparus, eussent digéré des cailloux qui furent les macrobites ayant nom Thiers et Emile Ollivier.

En revanche, je recommanderai surtout aux gens qui souhaitent de vivre vieux, la régularité de la vie. C'est, en effet, vouloir brûler cette dernière que de l'exposer aux trépidations, au tohubohu d'une existence bouleversant les heures de repas et de sommeil. Plus que le plein air lui-même, la régularité de la vie est un coefficient de premier ordre pour les années de grâce qui restent à vivre, passé soixante-cinq ou soixante-dix ans.

J'ai connu une dame qui, étant paralytique, ne pouvait pas sortir de chez elle, et ne se sentait pas malheureuse, car elle avait l'horreur de la promenade et n'éprouvait pas besoin de se mettre un peu d'oxygène dans les poumons. Elle a dépassé cent ans. Mais, par exemple, quand on ne lui apportait pas son œuf à la coque à midi précis, elle entrait dans des colères qui auraient pu hâter sa mise en bière.

En dehors, bien entendu, de certaines abstinences dont il est inutile de parler à cette place et qui se justifient aisément, les médecins prescrivent, volontiers, d'éviter les émotions. Quelques-uns d'entre eux sont intarissables d'éloquence pour illustrer cette recommandation. Reste à savoir s'ils prêchent des convertis. J'en doute fort pour ma part. Les médecins en prennent bien à leur aise. Pourraient-ils obtenir si facilement, pour leur propre compte cette indifférence aux événements, même qui ne nous sont pas personnels. Tout le monde n'a pas l'atroce misanthropie de d'AltonShée qui, le jour de la catastrophe du chemin de fer de la rive gauche en 1842, comme on s'étonnait à son cercle de voir avec quelle sérénité il accueillait les noms des victimes lus tout haut devant lui, déclara froidement : "Je ne le connais pas, ça m'est égal; si je les connaissais, cela me ferait plaisir" ?

Enfin, — ne ries pas ! — une condition pour vivre vieux, c'est de le vouloir. L'expression populaire: "Il se laisse aller," ayant pour complément naturel: "vers la tombe."

GASTON JOLIVET.

UN HOMME DE SPORT

A peine sommes-nous assis à une petite table d'auberge de Trou-sur-Andelle, devant une boîte de sardines éventrée, qu'un étrange bonhomme qui examinait depuis un quart d'heure notre 40 HP entre, se fait servir une bouteille de cidre, et, sans qu'on l'eu eût prié, nous adresse la parole.

—Honneur aux sports, messieurs, et permettez-moi de vous féliciter de votre belle machine. Je m'y connais; moi aussi, je suis un homme de sports.

Ce pauvre diable en casquette, précédé d'un quart d'heure en tous lieux par un abdomen qu'il paraissait avoir beaucoup de mal à porter seul, nous fit sourire par cette déclaration. Il crut à un encouragement et poursuivit.

—Oui, messieurs, je vis avec mon siècle. J'ai la passion des sports, de tous les sports qui développent la race, qui portent à leur maximum l'énergie, l'endurance, la ténacité, l'aisance, l'agilité, la témérité, l'héroïsme. L'éducation physique, rationnelle et méthodique, voilà ce qui accroît notre volonté et nous donne la plénitude de toutes nos facultés...

L'étrange bougre épongea son front, ruisselant de sueur à cause de l'effort oratoire qu'l venait de faire, vida son verre d'un trait, après avoir dit: "A votre santé, messieurs !", renifla une prise et continua :

—Je fleuris sur la branche de l'épicerie et l'impitoyable "struggle for life" ne m'a point empêché de m'adonner à la culture physique. J'aime tous les sports et j'eusse voulu les pratiquer tous. Hélas ! le Ciel ne me l'a point permis.

A l'époque de la foire, ici, je passe des heures dans la baraque des lutteurs à les voir se rouler dans la sciure, se débattre, trapus, puissants, pleins d'une fureur sombre et d'une rage concentrée. Grisé de ma force par ce spectacle, ivre de surabondante vie, d'énergie à repandre, de vigueur à dépenser, je serais tenté de sauter moi-même dans l'arène, d'enlacer un athlète, de le vaincre, de le terrasser, de le réduire à merci par la force, l'adresse, la ruse ou la brutalité, si je n'écoutais la voix de la prudence qui me conseille de ne pas m'émouvoir ni m'agiter, pour ne pas inonder ma flanelle et risquer un chaud et froid.

La marche m'eût séduit. Avoir aux pieds les ailes légères du divin Mercure et partir, robustes et inlassable à la recherche de sensations toujours neuves; poussé comme le juif errant par une force mystérieuse... Hélas ! mes loisirs ne me permettent pas ce genre de sport, et l'état de nos routes est lamentable; alors, je me contente de faire quotidiennement, au pas accéléré, le tour de la place et de l'église.

La course à pied m'a beaucoup tenté. Hélas ! messieurs, je suis marié, marié avec une femme qui n'eût point supporté un mari coureur. J'eusse tenté cependant de braver son courroux et ses récriminations si je n'étais essoufflé et affligé d'un point de côté au moindre effort....

La bicyclette à son tour m'intéressa. Je rêvai de partir comme une flèche, tête baissée sur le guidon, en agitant mécaniquement de longues pattes comme une araignée qui chevaucherait des bésicles; mais j'ai de l'amour-propre et je n'ai point de mollets; je n'osai jamais exhiber aux regards de la critique malveillante deux pauvres fumerons, deux tibias décharnés et grêles.

La natation m'affola. Ah ! me plonger au sein des flots amers ; livrer mon corps d'albâtre aux baisers d'Amphitrite ! Mais l'eau m'inspire une peur nerveuse, irraisonnée, instinctive. J'ai une telle répulsion pour l'onde perfide que je ne puis pas boire mon vin autrement que pur.

L'escrime m'eût passionné. Hélas ! j'ai des rhumatismes, la goutte la sciatique et j'ai de la peine à ployer les jambes.

La chasse me semble attrayante aussi: arpenter les plaines et les bois parfumés par le thym et la marjolaine, en compagnie de chiens fidèles et fureteurs, sentir un sang plus chaud et plus rouge couler dans ses veines6. une vigueur renaître ; devenir infatigable. Eh bien ! je ne puis me livrer à ce sport parce que je n'ai jamais pu m'habituer à ne pas fermer les yeux au moment de presser la la détente d'un fusil; et puis, je suis myope comme une taupe et, à dix pas, je prendrais un confrère pour une grosse bête

Malgré mes incapacités physiques, j'adore les sports: le tennis gracieux, joli, aristocratique; le croquet auquel je ne puis pas me livrer à cause de ce ventre maudit qui dépasse les proportions permises et m'interdit de voir ce qui se passe à mes pieds; le skating ! ah ! le skating ! Glisser, planer, onduler, voleter, effleurer, sinuer sans efforts, avec une légèreté surnaturelle; tracer silencieusement des courbes suaves, des arabesques harmonieuses. Mais il y a la chute à redouter, et pensez ce qu'un poids tel que le mien peut inspirer de circonspection et de crainte au coccyx !

Enfin, l'auto. Ah ! l'auto !

Partir, tel un boulet de canon, accélérer la vitesse dans les affres terrifiantes que doivent donner les chances de catastrophe; aller plus vite, toujours plus vite, au-devant de l'obstacle infaillible, quelle joie!

Eh bien ! ce bonheur même m'est refusé, mon médecin me défend toutes les émotions violentes à cause d'une impitoyable maladie de cœur.

Alors, messieurs, homme de sports dans l'âme, je m'adonne à un sport plus humble, mais non moins passionnant, que je pratique à cette table.

Le "loto", le "domino", les "dames" n'ont plus de secrets pour moi. Pour la tactique, la stratégie, la prudence, l'observation, la clairvoyance et l'attention, je sais déjouer l'astuce, les pièges et les traquenards d'un adversaire digne de moi.

Pendant des nuits et des nuits, nous avons poursuivi le résultat et la conclusion d'une partie de dames enragée, acharnée, endiablée; avec une concentration d'esprit telle, qu'au bout d'une semaine parfois, et par manque d'entraînement sans doute, je me retirais avec la migraine.

Vous le voyez, je suis un homme de sport, et à ce titre, nous pouvons nous serrer la main.

Du temps de nos pères, on marchait, on courait, on nageait, on jouait à la balle; nous sommes autrement forts, nous autres: nous faisons du footing, du swimming, du football, des matches, de l'entraînement. Le labourage, le pâturage même deviendront des sports, si nous continuons..."

Nous nous hâtions d'achever notre repas pour échapper à l'intarissable verve de cet imperturbable raseur, lorsque, inopinément, une toute petite femme entre dans l'auberge, une femme grosse comme une poule Bentam. Elle empoigne notre homme de sports par le bras, nous le fait pirouetter, virevolter comme une toupie et nous en débarrasse en criant: "Faut-y core que je vienne te chercher, hein, grand paresseux, grand gourmand ? Allez, ouste, va voir à la maison si j'y suis."

CHARLES VAL.

UNE MINE DE BOIS DE CHENE

Très naïvement nous croyions tous qu'on extrayait uniquement du sol des substances purement minérales, ou, tout au moins, comme c'est le cas pour le charbon, la lignite et la tourbe, des substances végétales transformées par une "fossilisation" plus ou moins grande. La *Revue Forestière de France* nous apprend que nous commettions en cela une erreur, puisqu'il existe dans la Russie méridionale une mine de bois de chêne parfaitement authentique. Elle a été découverte au printemps dernier, au cours de dragages effectués dans le lit d'une petite rivière, et, depuis, elle a été mise en exploitation régulière. S'il en faut croire ce que disent à son sujet les spécialistes, il existerait là, sur une étendue de 200 kilomètres carrés environ une forêt de chênes énormes, submergée à faible profondeur et conservés à l'abri de la pourriture par les eaux salines qui les ont recouverts à une époque géologique d'ailleurs peu éloignée. On en a déjà extrait des troncs de 40 à 60 mètres de hauteur, mesurant 55 centimètres de diamètre en moyenne, et dont les teintes très variées vont du brun foncé au jaune pâle en passant par le bleu, le vert émeraude et le rose saumon.

L'heureux propriétaire de cette mine paradoxale compte en extraire au bas mot cent cinquante mille chênes dont le bois, délicatement nuancé et d'un grain très serré ne peut manquer de trouver les plus larges débouchés dans les industries de l'ameublement.

La vraie République, voilà un mot qui fait merveille parce qu'on y met tout ce qu'on veut.

Soumissions

DES Soumissions cachetées, marquées "Tender for Plumbing and Heating" seront erçues par le soussigné jusqu'au jeudi 8 janvier 1914, à midi, pour el plombage et le chauffage des Bâtisses des Volailles, au Collège d'Agriculture, à Saint-Vital.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté par la banque d'une valeur de au moins cinq pour cent du montant total de la soumission, lequel chèque sera confisqué au profit du Gouvernement Manitobain au cas ou la personne ou la Compagnie soumissionnaires refuserait de ratifier sa soumission par un contrât écrit ou qui après l'avoir fait, négligerait d'en exécuter toutes les clauses.

Plans, spécifications et conditions du contrat et tous détails peuvent être consulté à l'Office de l'Architecte Provincial, No 261 Fort Street, Winnipeg.

Aucune soumission même la plus basse ne sera obligatoirement accepté.

W. H. MONTAGUE, Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg, déc. 29 1913.

ENCAN DE LIMITE A BOIS COUVRANT LES TERRES DU DOMINION.

LE droit de coupe de bois avec licence dans la Circonscription No. 1682 comprenant les terrains suivants dans la Province de Saskatchewan, sera offert à l'encan public sur une mise à prix de $3,418.85 comprenant les frais d'arpentage, à 2 heures p.m., Mercredi 11 Février 1914 à l'office de l'Agent du Bois du Dominion à Winnipeg.

La Circonscription boisée No. 1682, située dans la Province de la Saskatchewan comprenant quatre blocs, située dans les Towships 44 et 45, rang 10 et Towships 45, rang 11 ouest du 2ème Méridien, comprenant un acréage de 17.84 milles carrés plus ou moins ainsi que décrit sur un plan d'arpentage, approuvé par l'Arpenteur Général, daté du 8 septembre 1913 et classé au Département de l'Intérieur des Terres à Bois et à Foin.

L alicence ne sera accordée que lorsque le plein montant de l'achat et le loyer de la terre pour la première année auront été payés.

Les conditions de payment, le taux du loyer, etc., sont contenus dans les Règlements des Bois, une copie peut être obtenue sur demande au soussigné où à l'Agent du Bois de la Couronne, à Winnipeg. Une épreuve en bleu indiquant la situation de la Circonscription sera fournie sur demande.

B. L. YORK, Contrôleur.

Branche des Bois et Gazons.

Département de l'Intérieur, Ottawa 11 novembre 1913. 4

L'Erreur Des "Cinemas"

Hâvre-Eclair :

Nul ne saurait m'accuser d'être, de parti pris, l'ennemi du cinématographe.

Je m'attirai même à ce propos, il m'en souvient, une mercuriale véhémente d'un de mes meilleurs amis, garçon remarquale et singulier. Très artiste: ses jugements n'empruntaient rien aux caprices de la mode, ni aux engouements de l'heure; très simple: son attitude ne lui est jamais dictée par le désir de se montrer facilement original.... En peu de mots, nous tombons d'accord sur les idées, les gens et les œuvres; cependant, il est un point sur lequel je l'ai toujours trouvé intransigeant: il a la haine des spectacles cinématographiques, haine farouche, profonde, indignée !

Et voici comment, le jour où parut mon ancien article, il en raisonnait devant moi les causes :

—"C'est parce que j'adore les bons livres et le beau théâtre que je déteste le cinéma. *Ceci* tuera *cela,* comme eût dit Victor Hugo. Faute de temps ou faute de goût, beaucoup de gens ne lisaient guère; maintenant ils ne liront plus!. A quoi bon chercher, trois heures durant, dans un livre ou sur la scène, les péripéties d'une aventure ? En cinq minutes, on les voit toutes !

"Oui, vous les voyez, braves gens... C'est-à-dire que dans des décors truqués, vous suivez les gesticulations, et les grimaces de comédiens, qui n'incarnent pas vraiment les personnages, puisqu'ils ont répété simplement devant l'objectif des gestes à effet longuement étudiés ! ....D'ailleurs, voyez-vous, ainsi la psychologie des héros et les mille nuances des sentiments dans leurs âmes ? Vous croyez vraiment voir vivre des hommes ?... Allons donc ! Aperçue en raccourci, toujours dans des paroxysmes de joie ou de haine, cette vie-là n'est plus qu'une caricature de la vie réelle !

"Que de belles choses vous perdez encore, spectateurs imprudents ! Apercevez-vous sur l'écran, comme aux pages d'un roman, les paysages, teintés de tristesse ou de joie, selon les yeux qui les contemplent? Goutez-vous la douceur ou l'angoisse de mots qui saisissent le cœur ? la fine élégance de traits où l'esprit étincelle ?

"La plus belle œuvre, si bien "filmée" qu'elle soit, si somptueusement que l'on combine son décor, devient fatalement l'occasion d'un plaisir de second ordre, un plaisir des yeux et des nerfs ! Ce n'est plus qu'un fait-divers, que le hasard complaisant aurait pu vous mettre réellement sous les yeux... Prenons un exemple: sur le thème de ces crimes passionnels, que la vie produit tous les jours, Racine a bâti d'admirables tragédies. Mais, supprimez, dans l'un de ces chefs-d'œuvres, les dialogues, les analyses d'âme, lia progression des jalousies, la beauté charmante des vers et minez l'action... Que reste-t-il ?

"Et pourtant, beaucoup de ceux qui auront vu, sur la toile, Phèdre ou Polyeucte, Tartuffe ou Hernani, croiront les connaître ,ne les liront pas, n'iront pas les écouter ! Quelle décadence ! A Rome, jadis, quand on connut l'habileté des mimes, on délaissa les comédies. Le peuple latin se souciait peu des joies délicates de l'art. Il voulait la secousse d'émotions violentes, nombreuses, variées. La rapidité du geste l'emportait sur celle des paroles. Il fit donc fête aux mimes, en attendant les gladiateurs et les fauves !

"En sommes-nous là ? Les temps semblent surgir, que prédisait dans les *Odeurs de Paris,* le maître Veuillot. Car, savez-vous ce qu'l écrivait en 1865?... Ecoutez ces phrases prophétiques: "On en viendra à supprimer le dialogue.. Nos principales scènes seront transformées en dioramas... Alors, on pourra écrire sur ces boutiques : Ici sont enterrés l'art, le travail, la tradition et la gloire ! "

—"Bah ! fis-je doucement, après avoir ainsi laissé mon ami s'échauffer, il y a du vrai dans tout cela, mais...

* * *

"Mais, à qui la faute, mon pauvre ami ? Pas aux cinémas qui servent le public ce qu'inconsciemment ce public réclamait. Il y a entr eeux et lui, collaboration évidente. De nos jours, les gens n'ont plus de loisirs. Il leur faut vivre vite... Plus de promenades flâneuses : l'auto les précipite au but... Plus de longues causeries: le téléphone trie leur paroles essentielles. Et comme malgré tout, leur sensibilité réclame des émotions, il est logique et nécessaire qu'ils puissent rapidement frissonner de terreur, frémir de pitié, pâmer de joie, et, en dix minutes, passer vingt fois du rire aux larmes !

"Déplorez donc tant que vous voudrez les mœurs, les découvertes, la hâte fiévreuse de la vie contemporaine, mais ne jouez pas ainsi le rôle d'une Cassandre fatalement incomprise, d'un Alceste, dont les railleurs auront beau jeu ! Nous sommes condamnés, à vivre avec notre temps. Le tourbillon nous emporte !

"Soyez donc indulgent. Si le public ne lit plus certaines pages que vous aimez, ne préférez-vous pas qu'au lieu de les ignorer tout à fait, il aperçoive pourtant, aux éclairs des visions rapides, quelque reflet de leur beauté ? Car, certaines de ces réalisations, par de purs artistes, dans des cadres naturels choisis avec goût, sont, je vous l'assure de merveilleux spectacles. Et puis, le cinéma vous offre de ravissantes féeries en des paysages de rêve, des scènes d'histoire dont la reconstitution magnifique est en même temps une évocation attachante du passé.

"Dussiez-vous en frémir, mon cher ami, il y a de braves gens qui, après avoir lu les œuvres, ne dédaignent pas,—comme moi-même à certains soirs,—de les revenir voir ainsi matérialisées..... Que voulez-vous ? Quand j'étais enfant, j'avais la joie de pouvoir évoquer devant mes yeux ce que j'avais lu... Je ne lisais, il est vrai, que des contes et des romans d'aventures.. Le soir, pelotonné dans mon lit, je redevenais volontairement le héros des féeries gracieuses et des prouesses extraordinaires. C'était délicieux Car, par un singulier privilège, j'étais à la fois héros et spectateur, et je goûtais ainsi double allégresse. Je m'endormais au bercement de ces rêves, que les songes de la nuit continuaient à mon insu. J'ai perdu, hélas ! ce don d'une vie intérieure, si intense qu'elle supprimait par instants pour moi la vie réelle. Vous comprenez cependant que parfois le cinéma me donne l'éphémère illusion de pouvoir encore extérioriser mes rêves!... Rien que pour cela, je ne saurais m'empêcher de lui beaucoup pardonner."

Il y a quatre ans, voilà, entre mille autres choses, ce que j'objectais aux récriminations de mon ami. Lui répondrais-je aussi nettement aujourd'hui ?

* * *

Eh bien ! non !..... Car, j'ai maintenant aussi mes griefs contre le cinématographe griefs plus sérieux que ceux de mon ami, puisque la moralité est plus nécessaire que l'art même.

Je l'avoue donc: trop souvent, le cinéma ne m'apparaît plus comme le joli spectacle d'antan, un peu spécial, mais gai, moral, instructif, où l'on pouvait tranquillement conduire ses fils et ses filles. J'ai dans l'idée qu'il fait fausse route, et qu'à contenter à la fois des publics trop différents, il perdra beaucoup en voulant trop gagner.... Que ma franchise ne lui semble pas rude: je l'ai trop manifestement aimé pour ne pas l'avertir tout haut de ce qu'ses anciens amis pensent tout bas.

Hier, le cinéma interprétait parfois des œuvres célèbres, mais, il n'en faisait pas sa pâture habituelle. Il conservait son originalité et sa fantaisie. Le cinéma moderne, lui, avec ses tranches de vie réaliste et cruelle, a trop souvent la prétention de remplacer complètement le théâtre. Et quel théâtre! Celui des mélodrames populaires et des feuilletons larmoyants !

Assurément, il a attiré ainsi vers lui, à côté de ses anciens habitués, à côté des enfants qui le hantent toujours, un nouveau public, passionné par ces histoires de filles séduites, d'enfants perdus et retrouvés, d'époux trompés, brouillés ou reconciliés. Il se croit infiiniment moral puisque tout cela fint bien par le châtiment du vice, le triomphe de l'innocence: ou du repentir ! Mais songe-t-il aux yeux et aux cœurs des petits, auxquels il offre des leçons et des émotions pareilles ? Musset disait:

Vice le mélodrame où Margot a pleuré !

Mais j'imagine que Margot avait bien dix-huit ans quand elles en allait sangloter au pouillailler.

Depreciation

L'eau de mer, nous apprend un journal scientifique, contient une telle quantité de radium en dissolution que, si l'on arrivait à solidifier ce radium, on pourrait extraire des trois quarts de la masse liquide couvrant le globe terrestre vingt mille tonnes du précieux métal découvert par Curie.

"Quel heureux mortel trouvera le moyen de recueillir le trésor prodigieux disséminé dans les océans! Le prix actuel du radium serait de 392 millions la tonne. Multipliez ce chiffre par vingt mille. Et vous obtenez un total de 7,840 milliards ! "

Soit.

Je me permettrai cependant de faire observer à notre confrère que, si "quelque heureux mortel" trouve jamais ce moyen, la tonne de radium ne vaudra plus guère, dès lors que son poids en vieux clous.

NOTICE

In The Matter of the Estate of Emilie Prairie Deceased

NOTICE is herby given pursuant to the provisions of the "Manitoba Trustees Act" that all creditors of and all persons having claims against the estate of the said Emilie Prairie, deceased, who died at the Parish of Ste Anne, in the Province of Manitoba, on or about the 6th day of August, A.D., 1903, and administration of whose estate was granted to the Trustee Company of Winnipeg, Limited, of the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, by the Surrogate Court of St. Boniface, in Manitoba, are hereby required to send by post prepaid, or deliver to the said The Trustee Company of Winnipeg Limited at Winnipeg in Manitoba on or before the 15th day of February, A.D., 1914, their christian and surnames, addresses and descriptions with full particulars in writing and their claims and statement of their accounts and the nature of the security, if any, held by them duly verified by statutory declaration; and TAKE NOTICE that after the said 15th day of February, A.D., 1914, the said The Trustee Company of Winnipeg Limited will proceed to distribute the assets of the said deceased, amongst all parties entitled thereto, having regard only to the claims of which they shall then have notice, and that they will not be liable for the assets so distributed to any person or persons of whose claim notice shall not have been duly received by them at the time of such distribution.

Dated at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 29th day of December, A.D., 1913.

The Trustee Company of Winnipeg, Limited,
Per J. A. BEAUPRE,
Solicitor for the administrator.

10



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'ou moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir la préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



Soumissions pour les Approvisionnements Indiens.

DES Soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Tender for Indian Supplies" seront reçues au département jusqu'au mardi 6 janvier 1914 à midi, pour la livraison des approvisionnements aux indiens pendant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1915, droits payés à divers points au Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Des formes de soumissions contenant tous les détails peuvent être obtenues sur application au soussigné. Aucune soumission même la plus basse ne sera obligatoirement acceptée.

Les journaux insérant cet avis sans autorisation préalable du Département ne seront pas payés.

DUNCAN C. SCOTT,
Député Surintendant Général des Affaires Indiennes.
Département des Affaires Indiennes,
Ottawa, Ont., 1 décembre 1913.

Une Bonne Nomination

Comme nous l'avons déjà annoncé, M. l'abbé Norbert Jutras, curé de Letellier, a été nommé conférencier agricole par le Gouvernement provincial. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque désire vivement que MM. les Curés l'invitent à donner des conférences à leurs paroissiens.—*Les Cloches de St-Boniface.*

On sait que M. l'abbé Jutras est un ardent apôtre de la culture mixte, et qu'il l'a prêchée très efficacement dans sa paroisse aujourd'hui si florissante.

A L'HOTEL DE VILLE

Comites Permanents pour l'Annee 1914

Maire: M. LE Dr LACHANCE

FINANCES

A. Gauvin, président.
H. M. Sutherland.
J. A. Marion.
D. C. McFee.
Ed. Guilbault.

EAU ET LUMIÈRE

J. A. Cusson, président.
H. M. Sutherland.
D. C. McFee.
Ed. Guilbault.
J. A. Beaupré.
J. A. Marion, spécial.

SANTÉ ET LICENCES

W. Kenny, président.
J. A. Beaupré.
Thos. Turnbull.
J. A. Marion.
T. Pelletier.

PONTS

T. Pelletier, président.
J. A. Marion.
D. C. McFee.
Wm. Kenny.
A. Gauvin.

TRAVAUX PUBLICS

J. A. Marion, président.
T. Pelletier.
Thos. Turnbull.
J. A. Beaupré.
Wm. Kenny.
J. A. Cusson, spécial.

POLICE ET FEU

Ed. Guilbault, président.
Thos. Turnbull.
A. Gauvin.
H. M. Sutherland.
J. A. Cusson.

PARCS ET BOULEVARDS

H. M. Sutherland, président.
T. Pelletier.
J. A. Cusson.
Thos. Turnbull.
A. Gauvin.

LÉGISLATION, RÉCEPTION ET COMMERCE

D. C. McFee, président.
W. Kenny.
J. A. Cusson.
Ed. Guilbault.
J. A. Beaupré.

Pro-maire: W. H. Kenny.

Médecin pro-tem: Dr J. H. Howden.

Syndics pour le fonds d'amortissement: MM. le Juge Prud'homme. J. A. F .Bleau et A. Gauvin.

Auditeurs: MM. Louis Marius, M. Howard et Zotique Bertrand.

Chez Nous et Autour de Nous

Notre nouveau conseil de ville est entré en fonction au Jour de l'An.

Merci aux lecteurs qui ont adressé leurs bons souhaits à leur vieux et fidèle *Manitoba*, au début de l'année.

Les visites du Jour de l'An ont été nombreuses cette année.

Plusieurs centaines de personnes se sont présentées chez le lieutenant-gouverneur.

A Saint-Boniface, il y a eu réception au palais par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, ayant à ses côtés Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, Monseigneur Dugas, vicaire-général de l'Archevêché, et le révérend Père Dandurand, O.M.I., doyen du clergé canadien et M. l'abbé Lambert, secrétaire de Monseigneur l'Archevêque. Sa Grandeur a aussi donné une réception pour le dames, le Jour des Rois.

Le tramway de l'avenue Provencher a culbuté un automobile, au coin de la rue du Collège, vendredi soir; le lendemain matin, au même endroit, roculbuie une des voitures du boulanger Germain, de Winnipeg.

Le bibliothécaire des bâtisses du parlement, M. Robertson, s'occupe en ce moment de recruter les photographies des anciens législateurs de la province, tels MM. Charles Nolin, Fairbank, Clark, McKay, Girard, Norquay, Pere Delorme, Joseph Lemay, David Spence, André Beauchemin, Pascal Breland, John Taylor, etc. Nous sommes déjà loin de ce temps.

MM. O'Brien, Fowler & McDougall, d'Ottawa, fourniront les dormants du chemin de fer Transcona-Shoal Lake. Ce chemin est rendu nécessaire par la construction de l'aqueduc inter-municipal.

Le nombre des automobiles a augmenté, en 1913, de 38 p.c. sur 1912.

Les rapports des compagnies de chemins de fer indiquent clairement que leurs recettes de l'année 1913 ont été plus considérables que l'année précédente et cela malgré la tension des affaires.

La petite ville de Didsbury, Alta. a été, au premier de l'an, victime d'un feu désastreux. Toute la partie commerciale y a passé: $250,000 de dommages. Le feu a originé dans un théâtre de vues animées. Les pompes-automobiles de Calgary, appelées en toute hâte, ont franchi une distance de quarante milles dans une heure sur des chemins défectueux; mais il était trop tard pour accomplir un travail sérieux.

Sir William McKenzie a procédé, le premier de l'An, à l'inauguration du chemin de fer de la ligne du C.N.R., Port Arthur-Sudbury. La cérémonie a consisté en un voyage des fonctionnaires du C.N.R. à une petite station située à 250 milles à l'est de Port Arthur. A cet endroit Sir Wm. McKenzie a enfoncé le clou d'or traditionnel à un dormant du chemin. Nous sommes bien prêts du jour où le C.N.R. sera une ligne réellement transcontinentale.

Nos joueurs de hockey de Saint-Boniface se distinguent. Ils ont défait es Civics par un état de 7 à 5 mardi soir à l'Auditaorium.

Le magasin d'armes à feu Higston-Smith, à Winnieg, s'est fait voler une bonne quantité de pistolets et de munitions. La police fait une enquête vigoureuse pour découvrir les voleurs parce qu'elle craint que ce vol ne soit le début d'une série de vols à main armée. L'affaire de Krafchenko a mis la police sur l'alerte.

Il est probable que la Commission des Chemins de Fer fera le rajustement des taux de transport pour l'ouest canadien.

Le Braidstreet prétend que le Dominion a eu, en 1913, une production totale de cinquante millions supérieure à celle de l'année 1912.

La société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, tiendra son assemblée régulière dimanche, le 11 courant, à 3 heures p.m., dans les salles de l'église du Sacré-Cœur; il y aura élection des officiers pour l'année 1914. Tous les membres sont priés d'y assister.

Madame Lemire, de Winnipeg, est partie pour un voyage de quelques mois à Montréal, dans l'intérêt de sa santé.

Le pilier central du futur pont Provencher sera terminé dans quelques jours. Sur la rive de St-Boniface, le travail avance aussi, quoique lentement jusqu'ici. Les ingénieurs attendaient, dit-on, le froid, avant d'entamer la contruction de la culée est du pont.

L'avenue du Portage à l'ouest des limites de Winnipeg, est maintet nant éclairée à l'électricité jusqu'à Headingly. Cette lumière a été inaugurée il y a huit jours. Inutile de dire que les contribuables de la municipalité d'Assiniboine sont satisfaits du luxe qu'ils viennent de s'accorder.

Cette semaine au Théâtre Walker, la comédie "The Glad Eye"; la semaine prochaine une troupe anglaise d'opéra comique présentera l'opéra "Robin Hood". A l'affiche pour le 12-13-14 "Alice Lloyd" et le 22-23-24 janvier Gaby Desleys" dans "The Little Parisienne."

La première partie de "Pedro" de la deuxième série de la succursale No. 462 des Artisans Canadiens-Français aura lieu mardi le 13 janvier à la salle Leclerc.

Les écoles de la cité ont commencée les classes le 5 janvier, peu manquaient la première journée et même des nouveaux ont fait leur entrée pour le prochain semestre.

Samedi dernier eurent lieu à la Cathédrale les funérailles de feu M. Aimé Samson. Une foule nombreuse a tenu à conduire le regretté défunt à sa dernière demeure. Nous offrons nos bien sincères condoléances à la famille éprouvée.

Lundi soir, à 8 heures, les officiers de la Féderal Life Assurance Company présentaient à M. J. B. Joyal, une magnifique montre d'or, cadeau offert à l'agent qui devait obtenir le plus de polices pour le mois de décembre. M. Joyal a fait souscrire pour plus de $20,000 d'assurances pendant les derniers trente jours de l'année. Aussi la compagnie a-t-elle voulu honorer et remercier publiquement son dévoué agent.

Les convives—une trentaine—prirent place autour d'une table où M. Roland, gérant de la Federal Life, offrit un vin d'honneur à M. Joyal et lui présenta le prix du concours: une fine montre d'or gravée. Prirent successivement la parole: MM. Roland, Hon. Joseph Bernier, M. J. B. Joyal, Son Honneur le maire Lachance, M. l'échevin Guilbault, MM. Roger Goulet, J. H. Clément, Noël Bernier, et M. le docteur Laurendeau.

Au cours de cette réunion, il a été annoncé que M. J. H. Clément entrait à la *Federal*, en qualité d'agent.

Nous félicitons M. Joyal de son succès et de la marque d'estime dont il a été l'objet de la part de ses chefs.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a donné le sermon, à la cathédrale, le 1er janvier. Elle a fait ses souhaits du nouvel an au diocèse.

M. et Mme P. E. Beauchamp sont partis lundi pour un voyage à Montréal.

Le maire de Winnipeg suggère d'importantes restrictions au commerce et au port des armes à feu. Les meurtres récents vont engager les autorités à prendre des mesures préventives énergiques.

Les auditions d'opéra commenceront le 2 février au Walket. On jouera, entre autres, Aida, Faust, Tanhauser, Louise, Rigoletto, le Barbier de Séville, Samson et Dalila.

Le Ténor Hélie

M. L. S. Hélie, professeur de chant, donnera un concert, le 20 janvier, dans la salle "Trinity" coin des rues Graham et Smith. M. Hélie s'est assuré le concours de Madame Olga Simonson, élève de Camille Couture.

Ce concert est de ceux que *Le Manitoba* peut recommander. M. Hélie est en effet un artiste de valeur. Notre public français de Winnipeg et de Saint-Boniface devrait constituer une partie notable de l'auditoire. Ce serait une manière louable de rendre hommage au talent d'un compatriote; ce serait peut-être aussi, chez les jeunes, l'heure de l'inspiration bienheureuse. Nous nous rappelons que l'arrivée de Camille Couture, il y a quelques années, avait produit ce *désid* musical, et nous valut plusieurs virtuoses.

Société St-Jean-Baptiste de Saint-Boniface

Dimanche prochain, le 11 janvier aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Boniface l'assemblée annuelle de la société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface.

A cette assemblée aura lieu l'élection des officiers pour l'année 1914 selon les règlements de la société.

L'Union Nationale Francaise de l'Ouest

L'Union Nationale Française de l'Ouest convoque tous ses membres actifs à la réunion générale de mardi prochain 13 janvier afin qu'ils prennent part aux élections générales du bureau.

Elle attire l'attention de tous les membres actifs sur l'importance exceptionnelle de cette assemblée, car le secrétaire de l'Union doit y rendre compte des résultats de la demande d'incorporation de l'Union Nationale Française de l'Ouest, et, le société entrant dans une phase nouvelle, il est absolument nécessaire que le plus tgrand nombre possible de membres soient présents pour prendre part à la discussion et au vote

Communiqué.

TRIBUNE LIBRE

Saint-Boniface, 5 janvier 1914.

A Monsieur le Rédacteur
du *Manitoba*, St-Boniface,

Monsieur,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur les nouveaux calendriers publiés par quelques-uns de nos hommes d'affaires et entrepreneurs de Saint-Boniface. J'en ai vu plusieurs et parmi ceux-là, je n'en ai pas trouvé un seul qui respectât notre langue, tous sont imprimés en anglais

L'an dernier, l'on faisait remarquer à un particulier qu'il aurait dû publier aussi des calendriers français. Il répondit que cela coûterait trop cher, et le même particulier cette année, publie deux calendriers différents et tous deux sont imprimés en anglais. Pourquoi au moins ne pas en avoir publié un en français ?

Et remarquez bien, Monsieur le Rédacteur, que ce sont des Canadiens-français qui commettent ces horreurs. Peut-on manquer de patriotisme à un tel point ?

On répondra: "Ah ! des chiffres ça se lit aussi bien en anglais qu'en français...." Monsieur le Rédacteur, la contre-partie n'est-elle pas également vraie? Et alors, pourquoi ne pas envoyer aux Anglais des calendriers français, puisqu'il n'y a, dit-on, qu'une question de chiffres. Mais il y a autre chose, certes, dans un calendrier bien fait. Sans parler des noms de mois, des jours de la semaine et des fameux "Compliments de la saison", pur anglicisme, pour "Souhaits de bonne année", l'on pourrait y fixer une scène de notre histoire, y faire sourire *en français* une fleur au coin d'un bois, y faire jouer un bambin avec Fido. Que de scènes charmantes de l'art français nous pourrions représenter sur nos calendriers illustrés, au lieu de quémander aux badigeonneurs étrangers des croquis burlesques et des tableaux mal brossés.

Il y a encore plus encore. Vous, entrepreneurs et hommes d'affaires Canadiens-français, aux yeux des étrangers, vous êtes les gros bonnets, les représentants de la race et de son influence. Alors voulez-vous nous faire passer pour un groupe anglifié en faisant toutes vos affaires en anglais? Et cette anglomanie, soyez sûrs qu'elle blesse vos compatriotes bien pensants, ceux surtout qui vous ont favorisés de leurs contrats et qui ont droit à plus d'égards de votre part. Le respect de votre langue et de tous les vôtres en général le demande aussi impérieusement.

Les remarques désobligeantes au sujet de ces calendriers, faites par beaucoup de monde, ici, à Saint-Boniface, sont une preuve qu'on est fatigué de voir de l'anglais partout chez nos annonceurs canadiens-français, et quelques-uns sont bien déterminés de faire un boycottage en règle, si les choses ne changent pas.

Avec des remerciements pour l'hospitailité de vos colonnes,agréez Monsieur le Rédacteur, les respects de votre tout dévoué.

MARIUS BENOIST,

du Cercle Provencher de l'A.C.J.C.

Un Magnifique Almanach

M. Maurice Dumousseau, éditeur-imprimeur, vient de publier le troisième Almanach Français de l'Ouest Canadien. Cet ouvrage est très bien fait—matière à lire, typographie, apparence générale. Les portraits de Son Excellence Mgr Stagni, de Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface, de Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, de Sa Grandeur Monseigneur Cherrier, du révérend Père Portèlance sont insérés dans cette splendide brochure de cent pages.

Bien que le nom de M. l'abbé Lamy, directeur des *Cloches*, ne figure pas l'un des auteurs de l'almanach, nous croyons savoir qu'il y a largement contribué, de sorte que, il a droit lui aussi, à une bonne somme de félicitations pour ce succès.

Nos maisons de commerce et nos bureaux d'affaires ont généreusement contribué par leurs annonces à payer les dépenses assez considérables que comporte une telle publication.

Voici en quels termes la direction présente son travail:

"Avec le présent numéro, l'Almanach Français de l'Ouest Canadien entre dans sa troisième année. Fils de bonne race, il a grandi en force, en taille et en beauté. Pour 1914, il a fait toilette neuve.

"Nous ne lui avons compté ni notre temps, ni nos efforts pour qu'il fut digne de l'Ouest Canadien et témoignât hautement de l'activité des nôtres.

Cet opuscule est à la fois un calendrier et une revue intéressante et instructive de notre organisation religieuse et nationale; il contient en outre la reproduction d'une ancienne et précieuse *Notice sur la Rivière Rouge* dont l'auteur a voulu rester inconnu mais qu'on suppose être Mgr Provencher.

Il faut savoir gré à M. Dumousseau d'avoir pu produire un tel almanach; et il faut l'en remercier par l'achat de l'ouvrage. *L'Almanach de l'Ouest Canadien* est en vente dans toutes nos librairies.

Les Résolutions du Premier de l'An

Résolutions prises au premier de l'an :

L'ex-maire Berry: "I will quit my frock coat, and settle down to business for myself."

—M. Ant. Gauvin: *Le Manitoba* à 24 pages avant longtemps.

—M. J. A. F. Bleau: Je suivrai avec curiosité l'abaissement qu'on nous a promis dans nos taxes.

—Le maire Lachance: Je ferai voter une augmentation de salaire au greffiier de la ville.

—M. le Juge Prud'homme: Je condamnerai aux frais de la journée les avocats qui arriveront en retard à la cour.

—M. J. E. Cyr: Je vais essayer de faire agrandir le Bureau de Poste de Saint-Boniface, car quoique joli il est trop petit.

—L'échevin Marion: Mon programme: dire ma façon de penser, et *clubber* ceux qui voudront gêner le travail du Conseil-de-Ville, de la Commission Scolaire et de la Chambre du Commerce.

—M. Marcoux et M. Sabourin: (*ensemble*) Il faut que tout le monde voyage à Saint-Boniface, cet été. Les voyages font du bien aux voyageurs.

—M. Roger Goulet: Je ferai la chasse aux *gophers* l'été prochain et j'enverrai des invitations jusqu'à Montréal.

—Le Secrétaire Provincial: Je ne fumerai qu'un cigare par jour.

—M. Noël Bernier: Je promets de choisir mes expressions dans Bernardin de Saint-Pierre quand je causerai avec le *Free Press*, la *North-West Review*, *La Liberté* et le *Soleil de l'Ouest*.

—M. J. A. Cusson: Je vais faire poser une double voie sur le C.N.R., entre Winnipeg et Ste-Anne—ma mine sable, voyez-vous.

—L'échevin Pelletier: En ma qualité de doyen du conseil—vingt-sept ans en fonction, sans interruption—je vais surveiller les jeunes.

—M. J. B. Leclerc: Je veux être appelé non pas l'inspecteur, mais l'*ami* des enfants négligés.

—M. Ed. Guilbault: Je n'achèterai pas beaucoup de charbon l'automne prochain — ma provision de 1913 étant presque intacte.

—M. A. C. Potvin: Le *Free Press* m'a reproché de m'occuper d'élection. Je ne ferai plus de discours.

—M.M. Paul Salé et Piroton—tous deux ensemble—Je veux faire de ma fanfare la plus belle fanfare de la ville.

—M. l'échevin Beaupré: Je ferai poser plus de lampes électriques dans certaines res du 3.

—M. Frank Lavoie: Je recommanderai plus particulièrement l'Eau de Vichy à mes clients pendant les prochains douze mois.

—M. Geo. L'Evêque: *La Petite Feuille* sera plus amusante et plus pimpante que jamais.

—Nos PROPRIETAIRES D'HOTEL: Pas un homme dans les buvettes après les heures règlementaires.

—M. Hormidas Béliveau: Il faut que je demande à la Législature d'étendre le temps de la chasse à la poule de prairie.

—M. J. B. Côté: J'ai envoyé une boîte de cigares à M. Chs. Curtis en signe d'admiration pour la compétence dont il a fait preuve dans l'examen de nos choses municipales; je demanderai au Conseil de lui voter des félicitations.

—MM. Gevaert & Deniset, J. A. Bonin, Bertrand-Hébert, Dufault, Bacuez, J. H. Bonin, C. A. Gareau, Grymonpré, Muller & Frères: Lots à vendre! tout près du centre des affaires! Magnifique localité! Tramways, pavages, lumière électrique et banques en perspective !

—Le Secrétaire de Mgr l'Archevêque: Lorsque j'annoncerai une réception de Monseigneur dans *Le Manitoba*, j'irai voir les *épreuves;* comme ça, je serai sûr que l'on ne mettra pas *de quatre heures à six* quand j'écris: *de deux à quatre*.

—M. le Juge Prendergast: J'apporterai Lamartine et Victor Hugo à la Cour, afin de me reposer des plaidoiries plus ou moins littéraires des avocats.

—Le Père Blain : J'achèterai pour le Collège un télescope qui rendra les planètes grosses comme des *foot-ball*.

—Le chef Marcil: Je ferai poser un système d'alarmes électriques à la place de la cloche actuelle.

—Le magistrat Turenne: A ceux qui plaideront franchement *coupable* je serai miséricordieux.

—M. Théo. Bertrand: Je trouverai des logis, du pain et des vêtements pour tous les enfants nécessiteux qu'on signalera à la Société St-Adélard.

—M. Albert Bétournay, (organiste de la cathédrale): Je célèbrerai en vers alexandrins le gramophone, qui a emmagasiné le génie et qui, au moyen de sa manivelle, nous débite à profusion du rêve et de l'infini.

—M. Paul Gagnon: Pour plaire à certains contribuables, je baisserai l'évaluation municipale à zéro.

—M. L. N. Bétournay: Je prierai mes employés de la Cour de Comté de ne jamais rire en travaillant. J'ai relu le Misanthrope et je me suis dit: Voilà mon type !

M. C. Buffet:: J'espère que *l'Union Nationale Française de l'Ouest*, dont je suis le président, recrutera des membres en plus grand nombre que jamais.

M. Van Horenbeeck: En ma qualité de président du Club Belge, je errai à ce que 1500 Belges prennent part à la fête de la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin prochain.

M. Irénée Benoit: J'écrirai au Conseil pour lui demander s'il a oublié d'acheter une horloge pour la Tour qu'il m'a fait faire dans ce but à l'Hôtel-de-Ville il y a quelques années.

—Brother Joseph: Il faut faire mettre aux enfants $10,000 à la Banque d'Epargne pendant les prochains douze mois.

MM. Léveillé et Trottier: La banque d'Hochelaga et la Northern Crown Bank prêteront tant qu'on voudra à 2 pour cent.

Hopital de St.-Boniface

A l'occasion des belles fêtes de Noël et du Jour de l'An, les Sœurs de la Charité de l'Hôpital de St-Boniface, ont été gratifiées de nombreux cadeaux dont elles désirent remercier les généreux donateurs.

Ont droit à un merci spécial, pour l'envoi gratis de leurs journaux, les administrateurs de *Le Manitoba*, *La Liberté*, *North-west Review*, *Telegram*, *Free Press* et *Tribune*, faveur dont elles tiennent grand compte.

La Société Littéraire du Collège de Saint-Boniface leur fournit chaque mois le luxe d'une collection de livres très intéressants pour les malades.

A tous ces bienfaiteurs de leur institution le bon souhait d'un entier succès pour 1914 et les plus sincères remerciements.

J. H. Tremblay, $250.00; Rat Portage Lumber Co., $75.00; Imperial Bank of Canada, $50.00; A. MacDonald Co., $50.00; Cusson Lumber Co., $25.00; T. Wyrzkowski, $25.00; Desjardns & Frères, $20.00; Miss O'Leary, $12.00; Dr. Howden, $10.00; Winnipeg Piano Co., $10.0; P. Gosselin, $6.00; C. Hamilton $5.00; Dr. L. Benoit, $5.00; Wilson Smith, $5; J. A. Cameron, $1.00; A. Miron, $1.50; J. Enright, 1 bureau, 2 boîtes de chocolat; Mme T. Bell, fleurs coupées; Richard, Beliveau & Co., 1 boîte de cigares; Beliveau Co.,1 baril de pommes; McDonagh & Shea, 1 baril de bière; Mlle Starr, 1 boîte de chocolat; M. et Mme Storello, fleurs naturelles; J. B. Leclerc, 1 boîte de cigares; C. Desgagnés, 1 bouteille de vin et 1 boîte de cigares; Dr. R. Montgomery, 1 baril de pommes; Hon. W. S. Montague, 35 jouets; Mlles Ouellette, 1 fauteuil; Drs Gaboury, Simes & Roy, 1 horloge; Chandler & Fisher, 1 stretcher; Stevens & Son, 1 douz. d'instruments de chirurgie; Rogers Fruit Co., 2 caisses d'oranges; Brault & Desjardins, 1 boîte de chocolat; The Hudson's Bay Co., 2 barils de pommes; P. Gosselin, 12 gâteaux, 1 baril de pommes, 5 lbs. de chocolats; Dr N. A. Laurendeau, 1 dinde; Pierre Desrosiers, 1 dinde; J. A. Senecal, 1 dinde; The Ceylon Tea Co., 1 caisse de raisins secs; Telfer Bros., 6 douz. de bas de Noël, 4 boîtes de chocolats; J. N. Morgan, 1 caisse d'orangs; Gagné & Blanc, 1 dinde; P. Couture, 1 dinde, 2 canards et 1 oie; E. B. Desmarteau, 6 boîtes de chocolats; E. Warmant, 2 boîtes de chocolats; The Royal Crown Soap, 9 douz. savon de toilette; J. Couture, 1 boîte de cigares; J. Erzinger, du tabac; Dr D. R. Williams, 2 douz. boîtes de chocolats; Dr Jas. McKenty, 5 livres de chocolats, Dr McIntyre, 10 livres de chocolats; Dr MasLean, 8 boîtes de chocolats; Dr C. A. Mackenzie, 10 livres de bonbons; Dr Dudderidge, 1 boîte de chocolat; Jas. Enright, 2 boîtes de chocolats; Mme Wm. Lenton, 1 boîte de chocolat; Dr T. Turnbull, 1 boîte de chocoalts; Wm. Harvey, 5 livres de chocolats; Jos. Poitras, 1 boîte de chocolats; Dr Ritchie, 10 boîtes de chocolats; J. Gaudet, 1 plateau, 3 boîtes de chocolats; MM. Verville & Gaudet, lait de beurre; Scott Fruit Co., 1 caisse d'oranges; *Telegram*, 35 boîtes "Santa Claus", pour enfants malades.

ENCORE UN MEURTRE

Axel Hilbo, jeune Danois, âgé de 28 ans, a reçu un coup de pistolet dans le poumon hier matin, à Winnipeg, 272 Mountain avenue. Le jeune homme était en pension en cette maison depuis quelques jours. Il a pu prononcer ces paroles avant de mourir, à l'hôpital, où on l'avait transporté: "Il y avait deux hommes dans ma chambre. Je leur ai parlé. Ils se sont sauvés et je les ai suivi jusqu'à la porte où ils ont tiré sur moi."

Le vol paraît être le mobile du crime. Les voleurs sont encore au large.

Un Voleur Ingénieux

François E. Wright a été arrêté à Toronto au premier de l'An sous l'accusation de fraude. Harriet Sharpe, une vieille femme de soixante-dix ans, l'accuse de lui avoir enlevé de l'argent qu'il devait placer pour elle. Wright est ingénieux: il s'est donné comme l'apôtre d'une religion nouvelle et il promettait l'immortalité du corps physique à tous ceux qui embrasseraient sa religion.

Mort de Sir Joseph Dubuc

Au moment où "Le Manitoba" va sous presse, le télégraphe nous apprend la mort de sir Joseph Dubuc, à Los Angeles. C'est une très douloureuse nouvelle pour la population française de l'Ouest. Nous présentons à Lady Dubuc et à la famille nos profondes et très vives sympathies. Nous publierons une biographie de l'illustre défunt, mercredi prochain.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 *hrs*
Les matinées à 2.30 *hrs.*

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry ; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.